HAL
open science

Pierre Simon (c. 1640-1710)

Véronique Meyer

To cite this version:

Véronique Meyer. Pierre Simon (c. 1640-1710). Nouvelles de l'estampe, 1988, 99, pp.4-28. hal-01586730

HAL Id: hal-01586730

https://hal.science/hal-01586730v1

Submitted on 13 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre SIMON
(c. 1640-1710)

par Véronique MEYER

L'analyse de leur fortune critique montre clairement que les graveurs français du XVIIe siècle qui n'ont pas retenu l'attention de Mariette et de Robert-Dumesnil, ont été en général dédaignés par leur postérité. Tel fut le destin posthume de certains artistes célèbres en leur temps et que la qualité de leur œuvre place parmi les plus importants de leur génération ; et c'est ce qu'il advint du portraitiste Pierre Simon.

Ce graveur n'est que très brièvement mentionné par Marolles, Florent le Comte et Orlandi et avec un peu plus de détails par Basan et Gori Gandellini ; il faut attendre Huber et Rost pour que soit dressée une première liste de ses estampes et que soient retracées les grandes lignes de sa carrière[1]. Il fut alors rangé parmi les émules de Nanteuil ; cette classification devait lui nuire, car dans les principaux manuels de la gravure, il n'eut alors plus droit qu'à quelques lignes laconiques signalant cette parenté[2]. Ainsi hormis Bouvy et Lieure[3], rares sont ceux qui prirent la peine d'étudier son œuvre. C'est ce qui explique que son nom même reste aujourd'hui étranger à la plupart des amateurs. Nous croyons cette lacune regrettable et souhaitons ici faire découvrir au public quelques facettes du talent de cet artiste.

Pierre Simon était fils d'un marchand orfèvre, Dominique Simon qui, semble-t-il, vivait dans une certaine aisance[4]. Huber et Rost supposent qu'il naquit à Paris vers 1640. Il dut recevoir une éducation assez soignée et se plaisait à la lecture ; son inventaire après décès mentionne 650 livres traitant d'histoire, de politique et de dévotion, ainsi que divers traités dont un *Livre de proportions* de Michel-Ange. On peut supposer que son père, en contact avec le milieu artistique, lui choisit pour maître un graveur au talent confirmé. C'est peut-être alors qu'il serait entré en relation avec Robert Nanteuil[5]. Sa première estampe connue, datée de 1667, montre par sa qualité technique que Simon n'est alors plus un débutant.

Peu après, sans doute au début de l'année 1668, Pierre Simon part pour l'Italie. Il restera six ans à Rome y gravant d'après de Laborde et Ronche, peintres oubliés et Voet, Maratta et Gaulli, sept portraits de contemporains : pape, neveux de papes, général des jésuites, ambassadeur de France, vice-roi de Naples. Il collabora aussi avec Cornelius Bloemaert et son atelier, en gravant un *Mercure* d'après les fresques de Pierre de Cortone au Palais Pitti de Florence, et il donna à Rossi les effigies d'*Augustin Carrache* et de *Pierre Baroche* pour l'édition des *Vite de pittori, scultori et architetti* de Bellori ; il interpréta également le *Martyre de saint Cosme et de saint Damien* peint depuis peu par Salvator Rosa pour l'église San Giovanni dei Fiorentini de Rome[6].

En 1674, il est de retour en France[7]. Les commandes affluent. Il grave les portraits de princes du sang, de ministres, d'archevêques et de nonces. D'après Le Brun, il donne en 1676 le premier de ses portraits du roi : son estampe est remarquée : l'année suivante, il reçoit commande pour 1 500 livres, somme assez considérable[8], d'un portrait de l'archevêque de Paris, *François Harlay*, qui devra être de dimensions légèrement inférieures. Selon le *Mercure* du mois de septembre 1678 (p. 184), cette effigie de *Harlay*, celle qu'il fit du *Grand Condé* et un second portrait de *Louis XIV* « très favorablement reçeue à la cour, l'avaient rendu fort recommandable ».

Dès 1676, Simon se met à graver d'après ses propres dessins et on le recherche pour ses portraits au pastel où, nous dit Ménestrier[9] « il réussit avec une facilité remarquable ». Il laisse parfois à d'autres, comme Trouvain, Scotin et Duflos[10] le soin de les traduire en gravure. Son statut social s'élève : simple graveur en 1677, on le voit porter vers 1683 le titre de graveur du roi et vers 1691 celui de « graveur ordinaire de sa majesté »[11]. Ses portraits de Louis XIV favorisent ces promotions ; en 1678, Simon grava un premier portrait original du monarque, probablement d'après un dessin fait soit à la dérobée soit en s'inspirant d'estampes ou études d'autres artistes. En 1685, il obtint la faveur insigne de faire poser le roi, faveur qui lui fut renouvelée en 1687, en 1691 et en 1692. Avant lui, seul Nanteuil trois ou quatre fois également, avait

joui d'un tel privilège ; Cossin n'avait pu l'obtenir qu'une fois, Masson jamais[12]. Ainsi, sept ans après la mort de Nanteuil, Simon prend sa succession. Il se consacre alors presque exclusivement à la personne royale : de 1685 à 1697, sur dix-huit portraits, neuf représentent *Le Roi* et trois *Le Dauphin* et *La Dauphine*.

C'est probablement pour honorer son talent qu'on le promut vers 1691, au titre de chevalier romain. Ses portraits des nonces apostoliques et des hauts dignitaires de l'Eglise ne furent sans doute pas étrangers à cette distinction, dont les artistes aimaient alors à se parer ; dans un portrait de Simon, gravé par Edelinck d'après un tableau de Pierre Ernou, leurs noms à tous trois est suivi du titre de chevalier romain, et une croix se détache sur la veste du graveur[13].

On sait par son inventaire après décès, où il est fait état de huit paires de lunettes et deux loupes, qu'à la fin de sa vie, mais peut-être depuis beaucoup plus longtemps, Simon n'avait plus une vue parfaite. Etait-ce un obstacle à l'exercice de son art, comme cela fut le cas pour d'autres graveurs ? Toujours est-il qu'à partir de 1690 sa production s'amenuise. C'est aussi que Pierre Simon est devenu clerc de l'archevêché de Paris ; dans un autre portrait, gravé par Antoine Trouvain en 1695, Jean Tortebat nous le présente vêtu d'un costume austère[14]. Lié avec le prodigue abbé de Saint-Martin-des-Champs, Jules Paul de Lionne, Simon bénéficia grâce à lui du revenu de divers prieurés et abbayes : Saint-Hilaire du Harcouët en Normandie, le 4 août 1690, Ranty, près de Calais, le 2 juillet 1694 et le 4 décembre de la même année, Notre-Dame de Domont, dans le diocèse de Paris. Mais il en avait également les charges et l'administration pour lesquelles sans doute, l'abbé de Lionne lui versa, entre 1693 et 1710, une rente annuelle de 2 200 livres. A ce revenu, l'on doit ajouter encore une pension de 1 200 livres « créée à son profit en cour de Rome », par laquelle il avait été investi du prieuré de « Notre-Dame de Biancourt », dans le diocèse d'Amiens, jusqu'en 1697[15].

Aux revenus que lui procurait son métier de graveur, de dessinateur et de pastelliste, Pierre Simon joignait donc un supplément confortable. On doit y ajouter ce que lui rapportait le commerce d'art et l'édition d'estampes. Pour preuve de l'importance de cette activité commerciale, nous voulons le contrat qu'il passa le 1er décembre 1690 avec Louis Boistel[16]. Pour une somme de 6 000 livres, payable en rente viagère de 75 livres trimestrielles, il lui vendait : 15 000 estampes de divers sujets, quatre grands tableaux de paysages, vingt petits tableaux de différents maîtres, 120 dessins de différents artistes, quatre pastels avec leurs glaces et bordures et trois cuivres gravés. Et le 17 mai 1701, il « prêtait une centaine de gravures » à un certain Jean Gotefredo Viveorne, Italien, moyennant 392 livres[17]. Pour réunir ces œuvres d'art, il procédait par échange : c'est ainsi que sa logeuse lui céda des tableaux contre différents meubles[18]. Simon était-il aussi collectionneur ? Probablement ; son inventaire après décès fait mention de 325 dessins, d'une soixantaine de tableaux et de 5 600 estampes malheureusement assez sommairement décrits. Parmi les estampes n'apparaît que le nom de Nanteuil ; mais on trouve les portraits peints des graveurs Michel Lasne et Antoine Masson, que Simon a pu connaître personnellement et celui de Rembrandt dont il devait apprécier l'œuvre. Les goûts de l'artiste étaient assez éclectiques : scènes de genre, beaucoup de portraits d'hommes et de vieillards, de sujets religieux. Seuls trois noms de peintres apparaissent, celui de Berchem pour « des animaux, un berger et une bergère qui traie une vache », et deux copies d'après Titien et d'après Poussin.

Si les trois cuivres vendus à Louis Boistel étaient l'œuvre de Simon, il s'agit des portraits de *Ranuzzi, Serroni* et *Harlay*, il n'en est pas de même pour les cinquante et un qu'il céda à Antoine Trouvain, le 17 mai 1694, pour la somme de 1 200 livres, payable en rente viagère[19]. Parmi ces planches, outre quelques « sujets de dévotion », on distingue la suite des *Appartements du roi* et celle des *Figures de mode* qui assurent encore la célébrité de Trouvain ; il est possible que Simon en ait dessiné quelques portraits et qu'il en ait commandité l'entreprise ; en 1710, il gardait encore chez lui 300 estampes des *Appartements* et 320 des *Modes*[20]. A ces relations commerciales avec Trouvain, il faut ajouter celles qu'il entretenait avec Edelinck et Le Roy, dont témoignent différents « marchés pour graver » qui ne nous sont pas parvenus, et le prêt qu'il accorda à Duflos le 7 mai 1707[21]. Signalons aussi que l'inventaire après décès de Simon fait état d'une trentaine de cuivres qui ne peuvent être mis en rapport avec son œuvre. Le plus fortement estimé, pour la somme de 200 livres, est un *Moïse tenant les tables de la Loi* : il pourrait s'agir de la fameuse planche commencée par Nanteuil et terminée par Edelinck, d'après un tableau de Philippe de Champaigne[22].

Ainsi, ces activités de clerc ou de marchand devaient absorber Simon ; de 1698 à 1707, on ne connaît de lui aucune estampe ; peut-être se contentait-il alors de dessiner ? Son activité de graveur reprend en 1707 pour quatre portraits, ceux de *Godet des Marais*, du roi exilé, *Jacques III* d'Angleterre, de *Nicolas Le Conte* et du prédicateur *Pierre Poisson*.

Après avoir testé le 5 mai 1710, Pierre Simon mourut le 23 mai 1710. Il occupait alors deux chambres simplement meublées dans une maison appartenant au Collège de Navarre, avec « veue sur la rue Coypeau ». Comme on l'a déjà signalé, une bonne part de son bien était placé en rentes viagères ; il laissait néanmoins une sœur, « Damoiselle Antoinette Marie », et un frère, « Jean-Baptiste Simon, prestre docteur en théologie, curé de la Trappes, diocèse de Chartres près de Chevreuse »[23]. Son exécuteur testamentaire, Claude Alexandre Voullan, « écuyer, seigneur de Balon, conseiller, secrétaire du roy » fut aussi un important légataire ; outre « mille livres de tableaux ou en argent », il touchait par transports de rentes, près de 22 000 livres[24]. L'estimation des tableaux fut confiée par Simon lui-même au « Sieur Hérault, peintre de l'Accadémie en qui il a confiance ». Quant à Antoinette et à Jean-Baptiste, ils protestèrent, mais l'affaire n'eut semble-t-il pas de suite.

Véronique MEYER

• Du même auteur, une étude stylistique sur l'œuvre de Pierre Simon paraîtra dans un prochain numéro des *Nouvelles de l'estampe*.

NOTES

1. MAROLLES (M. de). *Livre des peintres et graveurs.* Paris, 1855, p. 36, LXVII.
LE COMTE (F.). *Cabinet des singularités d'architecture, peinture et gravure.* Paris, 1699-1700, t. II, p. 138 (cité parmi les graveurs de Poussin), t. III, p. 217 (parmi les graveurs de Le Brun).
HEINECKEN (C.H. Van). *Dictionnaire des artistes dont nous avons les estampes.* Paris, Leipzig, 1778-1790, t. III, p. 395 (à propos des graveurs de Le Brun).
ORLANDI (A.). *Abecedario pittorico.* Venizia, 1753, p. 541.
BASAN (F.). *Dictionnaire de graveurs anciens et modernes,* Paris, 2e éd., 1789, t. I, p. 450.
GORI GANDELLINI (G.). *Notizie degli intagliatori.* Sienne, 1771, t. III, p. 239 : « Il di cui bulino presso I francesi ha un gran credito particolarmente nei ritratti... ». Dans l'édition de 1815, t. III, p. 183, seule la notice d'Huber et Rost est reprise.
HUBER (M.) et ROST (C.C.H.). *Manuel des curieux et des amateurs de l'art contenant une notice des principaux graveurs.* Zurich, 1804, t. VII, pp. 275-276.

2. Cette classification devint d'autant plus pesante que Robert-Dumesnil (*cf. Le Peintre graveur français.* Paris, t. IV, p. 39 catalogue de l'œuvre de Nanteuil) reprenant « une opinion qui vient de loin » le citait parmi les collaborateurs de Nanteuil, ceux à qui le maître confiait l'exécution des perruques, vêtements et autres accessoires. Ainsi Duplessis l'ignore dans son *Histoire du portrait en France* (Paris, 1875) et Hind dans son *History of Engraving and etching* (Londres, 1963, p. 369) en fait simplement état dans la liste des émules de Nanteuil. Courboin (*Histoire illustrée de la gravure en France,* Paris, 1923, t. I, p. 205) et Laran (*Histoire de la gravure,* Paris, 1970, t. I, p. 394) lui consacrent seulement quelques lignes.

3. BOUVY (E.). *La Gravure de portrait et d'allégorie en France.* Paris, Bruxelles, 1929, pp. 20, 56, pl. XLII, XLIII.
LIEURE (J.). *L'Ecole française de gravure au XVIIe siècle.* Paris, La Renaissance du Livre, s.d., p. 127. Précisons que les Anglais J.H. Slater (*Engravings and their value,* London, 1900, p. 625) et Hayden (*Chats on old prints,* London, 1906, pp. 156-157) ont eux aussi témoigné pour son œuvre d'une certaine considération.

4. C'est ce que laisse supposer le partage des biens paternels entre les enfants (*cf.* Pièces justificatives E) et le remariage de Geneviève Choppart, la mère de notre artiste, vers 1675 avec Claude Legrand, seigneur de Palmont (*cf.* Pièces justificatives A, D).

5. A la mort de l'artiste en 1678, Simon fut chargé d'évaluer le pastel et le cuivre inachevé pour la thèse des fils du chancelier d'Aligre (J. Guiffrey. « Scellés et inventaires des artistes », *in Nouvelles Archives de l'Art Français,* 1885).

6. Il est probable que sa participation aux suites gravées d'après les fresques du palais Pitti et aux *Vite* de Bellori l'aura mis en relation avec Albert Clouwet (1624-1687), Jacques Blondeau (1655-1698) et avec François Spierre (1643-1681).

7. Ce n'est donc pas lui, contrairement à ce que supposait J. Bousquet (*Recherches sur le séjour des peintres français à Rome au XVIIe siècle,* Paris, 1980, p. 81) qu'on trouve inscrit en 1675 sous le nom de Joannes Simon à l'Académie de Saint Luc parmi les élèves de Cesio.

8. Pièce justificative : C. Les clauses de ce marché sont assez imprécises : Simon devait-il fournir lui-même le cuivre ? Combien d'épreuves seraient tirées de ce portrait ? L'impression serait-elle à sa charge ? Constatons en tous cas l'importance de la somme que Simon demanda pour ses travaux (*cf.* M. Grivel — *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVIIe siècle,* Genève, 1986, pp. 217-222).

9. *In Philosophie des images,* Lyon, 1694, p. 194. Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul pastel de Simon. Il représente le portrait du *Maréchal de Lorges* et est conservé au Cabinet des dessins du Louvre parmi les anonymes : inv. 34. 207 (*cf.* V. Meyer, « A propos d'un pastel du Cabinet des dessins du Louvre » à paraître dans la Revue du Louvre).

10. *Cf.* Addenda au catalogue.

11. *Cf.* Pièces justificatives : B-C-E-I.

12. *Cf.* E. BOUVY. « Louis XIV et ses graveurs. A propos de trois portraits d'Antoine Masson, Louis Cossin et Pierre Simon », *l'Amateur d'estampes,* décembre 1927, pp. 180-183. Le terme *pinxit* qui revient sur plusieurs de ses estampes ne permet pas d'affirmer que Simon pratiquait la peinture ; c'est en effet celui qui semble être choisi de préférence pour désigner les travaux au pastel, comme on le remarque également pour Nanteuil. Rien ne prouve donc que notre graveur soit l'auteur des copies peintes exécutées pour Le Brun (*« Crucifiement », Portement de croix*) pour le roi, entre 1691 et 1698 (*Famille de Darius* d'après Mignard, *Charité* d'après A. del Sarto) et pour Rigaud en 1682 (*cf.* J. GUIFFREY. *Comptes des bâtiments du Roi.* Paris, 1881-1901, t. III, pp. 571, 582, 989 et J. ROMAN. *Le Livre de raison du peintre Hyacinthe Rigaud.* Paris, 1919, p. 2) ; à sa mort il ne possédait aucun matériel de peintre. En outre, nombreux sont les Simon qui s'illustrèrent dans l'art au XVIIe siècle ; à ceux cités par G. JANNEAU. *La Peinture française au XVIIe siècle,* Genève, 1965, pp. 254-257 et note 284 ; ajoutons un Charles Simon, peintre de Tréguier, dont Maxime Préaud nous a signalé le portrait de l'évêque *F.I. de Baglion* gravé par Vallet en 1680 (Bibl. Nat. Est. Ed 58 a, fol.).

13. *Cf.* A. WEIGERT. *Inventaire du fonds français, graveurs du XVIIe siècle.* Paris, 1968, t. IV, n° 133 ; et Bibl. Nat. Est. N 2. C'est sur le portrait du *Dauphin* (n° 31) que Simon indique pour la première fois sa nouvelle qualité.

14. Bibl. Nat. Est., N 2.

15. *Cf.* Pièces justificatives G, L, M, O, S. Simon a également gravé le portrait de l'abbé de Lionne.

16. Id. : Signalons que Pierre Simon a gravé le portrait de Louis Boistel.

17. *Cf.* Pièce justificative : Y.

18. Id. : DD.

19. Id. : N.

20. Id. : FF, II.

21. Id. : CC.

22. WEIGERT op. cit. 182. Nous ne connaissons aucune estampe portant l'excudit de Pierre Simon. Celles de Théodore, gravées d'après des paysages de Francisque Millet (*cf.* ROBERT-DUMESNIL, op. cit. t. I, pp. 243 et sq.), que nous remercions M. Jacques Thuillier de nous avoir signalées, ont été éditées par un autre Simon qui, selon Mariette (CHENNEVIERES. *Abecedario.* Paris, 1851-1862, t. V), était un planeur d'or ; c'est probablement lui qui, le 22 septembre 1699, épousa Elisabeth Travaillart (Paris, Minutier central. CVI-121).

23. Jean-Baptiste Simon mourut vraisemblablement à la fin de l'année 1718 ou au début de l'an 1719 ; son testament fut insinué le 10 février 1719 (*cf.* Archives de la Seine, Testaments 214). Voir également les pièces justificatives : D, DD, FF.

24. *Cf.* Pièces justificatives : DD, EE.

25. Masson a gravé 71 pièces (*cf.* ROBERT-DUMESNIL op. cit) Nanteuil 229 (*cf.* PETITJEAN et WICKERT. *Catalogue de l'œuvre.* Paris, 1925, 2 vol.), Edelinck 340 (*cf.* WEIGERT op. cit.) et Van Schuppen 155 (F. ROUILLÉ. *Le Graveur Pierre Van Schuppen.* Maîtrise, Sorbonne 1979).

26. Les portraits dessinés par Simon sont les suivants : *Amprou, Condé, Durfort, Chéron, Fiacre, la Vrillière, Louis-XIV* (nos 35 à 38), *Louvois, Maulévrier, Ranuzzi, le Dauphin.*

Pièces justificatives

(A) 11 février 1675 : procuration de Claude Legrand, écuyer, seigneur de Palmont, capitaine d'une compagnie de chevau-légers du roi, en faveur de sa femme Geneviève Choppart (ou Chopart, la mère de Pierre Simon) — Min. Cent. XCVII, 42.

(B) 23 avril 1676 : baptême de François Peltier, fils de Robert Peltier, maître aubergiste ; le parrain, Pierre Simon, maître graveur en taille douce demeurant aux Trois Croissants, quai de l'Horloge, la marraine, Catherine Péclavé, fille de Pierre Péclavé, maître tailleur — Bibl. Nat. Ms. : Nouv. Acq. 121 86.

(C) 12 janvier 1677 : marché entre Pierre Simon graveur en taille douce demeurant quay de l'Horloge du Palais et Françoise Yvonnet, veuve de Nicolas Barbuse, vivant maître tailleur d'habits, pour graver « le portrait de Monseigneur l'archevêque de Paris d'après un pastel de l'abbé Dubuisson, sur une planche de cuivre d'un peu moins que la planche du portrait du roi aux cheveux liés et de rendre lad. planche parfaite dans le jour de la Saint-Jean-Baptiste prochain (24 juin). Ce marché fait moyennant la somme de quinze cents livres sur laquelle led. S^r. Simon reconoist et confesse avoir présentement receue de lad Yvonnet la somme de six cents livres... » — Min. Cent. XLIII 162.

(D) 26 février 1677 : Geneviève Choppart, veuve de Dominique Simon, vivant marchand bourgeois de Paris rue des Quatre-Vents, faubourg Saint-Germain-des-Prés, paroisse Saint-Sulpice, cède à Jean-Baptiste Simon son fils, acolyte, demeurant au séminaire Saint-Sulpice, 151 livres 20 sols 11 deniers de rentes en six parties, principal de 2 741 livres à prendre sur son héritage — Min. Cent. XCVII, 44 — Pièce annexée du 9 mars 1678, Pierre Simon, graveur en taille douce sur le quay de l'Horloge du Palais, et sa sœur Anthoinette Marie, renoncent à ladite rente.

(E) 1683 (pièce annexée à l'acte suivant) : Antoinette Marie Simon, fille majeure demeurant à Saint-Germain-des-Prés, rue du Petit-Bourbon, Jean-Baptiste Simon, prêtre et directeur du séminaire de Bourges y demeurant ordinairement, et Pierre Simon, graveur du roi, deumeurant à Paris, rue Saint-Jacques, frères et sœurs, enfants et héritiers pour un tiers chacun de deffunt sieur Dominique Simon vivant marchand orfèvre, bourgeois de Paris et de dame Geneviève Chopart reçoivent à savoir :

Pour Jean-Baptiste : une maison située à Passy, sur le chemin du Pavé ; la possession de son titre clérical (*cf.* pièces D) ; Antoinette Marie : meubles et argent comptant : 1 600 livres et en commun avec Jean-Baptiste les vignes et les propriétés de Passy avec la maison de Boilevent ; à leur charge de payer les droits seigneuriaux et toutes les rentes qui s'y rattachent dont 5 500 livres.

Pierre : leur procurateur, vendra la maison si nécessaire ; une maison située à Montmartre et les arriérages de différentes rentes (*cf.* Pièce F) — Min. cent. XXIX 248.

(F) 20 octobre 1688 : transaction entre Pierre Simon, graveur du roi, demeurant rue Saint-Jacques et Antoine Charlot, concernant une rente de 1 200 livres constituée à la veuve Chopart et depuis appartenant par héritage à Pierre Simon — Min. Cent. XXIX 248 — (pièce annexée à la précédente).

(G) 4 août 1690 : transaction entre Pierre Simon, prieur de Saint-Hillaire-de-Harcouët, demeurant à Paris rue Saint-Jacques et François Charles d'Ache, fort de dame Anne de Péricart seule et unique héritière de l'évêque d'Angoulême, prieur de Saint-Hillaire-de-Harcouët, au sujet des réparations qui étaient à faire aud. prieuré par led. évêque lesquelles sont estimées 1 500 livres — Min. cent. XXIX 252.

(H) 1er décembre 1690 : acte de constitution entre Pierre Simon, graveur du roi demeurant rue Saint-Jacques et Louis Boistel, prêtre docteur en Sorbonne, clerc de la paroisse de Saint-Germain-le-Confesseur d'Amiens de 15 000 estampes de plusieurs auteurs, grandeurs et représentations, que lesd. Boistel recognoist avoir en sa possession pour luy avoir esté fournys par leq. Sr Simon, plus quatre grands tableaux de paysages, plus quatre pastels avec leurs glaces et bordures, plus vingt petits tableaux de différents maîtres, plus cent vingt desseins de differents maistres, plus un portrait de Monsieur Ranuzzi, nonce en France, garny de sa bordure, glace, avec sa planche gravée, plus deux planches de portraits de monseigneur l'archevesque de Paris et de celluy d'Alby. Le tout qu'il recognoist avoir aussy en sa possession pour luy avoir esté fournys en placement par leq. Sieur Simon... icelle vente faite moyennant la somme de six mil livres... acceptant trois cens livres de rentes portion viagère la vie durant dud. Sr Simon par chacun an trois mois en trois mois... lequel quartier montant à soixante quinze livres » — Min. cent. XXIX 212.

(I) Vendredi 18 avril 1691 : baptême de Jeanne Charlotte, fille de Simon Berthier, maître d'hôtel de l'abbé de Lionne, à la grande écurie du roi ; le parrain, Pierre Simon, graveur ordinaire du roi ; la marraine Charlotte Lallemand, femme de Jean Le Brun notaire apostolique, à Saint-Germain-l'Auxerrois (Bibl. Nat. Mss, Fichier Laborde Nouv. Acq. 121 86.

(K) 8 février 1693 : droits des loyers d'une maison sise quartier des Halles ayant pour enseigne *A l'Image saint Martin*, moyennant 2 000 livres, cédés par l'abbé de Lionne à Pierre Simon, clerc du diocèse de Paris, demeurant rue Saint-Jacques — Min. cent. XCIX 333.

(L) 2 juillet 1694 : nomination par « M. Jules Paul de Lionne, abbé commandataire des abbayes de Marmoutier, de Chercamp et de Chaalis... à nostre cher Me Pierre Simon acolithe du diocèse de Paris... avons donné led prieuré de Ranty... estant capable de le posséder, régir et gouverner ; ses fruits et profits, revenus et émolumens, appartenances et dépendances, donnons et conférons icelluy par les présentes à la charge de faire les réparations nécessaires aud. prieuré... et prendre en cour de Rome dans les huit mois du jour des présentes de nouvelles continuations de commande »... — Min. Cent. XXIX 260.

(M) 10 juillet 1694 : prise de possession du prieuré du Ranty (près de Calais) — id.

(N) 20 octobre 1694. Vente entre Pierre Simon, graveur ordinaire du roi, demeurant rue Saint-Jacques et Antoine Trouvain graveur à Paris et Elisabeth de Nogent sa femme... de cinquante et une planches de cuivres gravés tant de mode, qu'appartemens, planches de dévotion ; le tout que led. Trouvain et sa femme recognoissent avoir en leur possession pour en faire et disposer par eux ainsy qu'ils adviseront. Cette vente faite moyennant la somme de douze cent livres... six vingt livres de rente viagère la vie durant dud. Simon »... — Min. Cent. XXIX 260 —.

(O) 4 décembre 1694 : prise de possession du prieuré de Notre-Dame de Domont par Pierre Simon, acolithe du diocèse de Paris, nommé et pourvu par M. Jules Paul de Lionne — Min. Cent XXIX 260.

(P) 15 janvier 1696 : Mainlevée entre Pierre Simon, clerc du diocèse de Paris, demeurant rue Dauphine, sous préjudice de ses droits contre l'abbé de Lionne — Min. Cent. CXII 231.

(Q) 15 janvier 1696 : quittance entre les mêmes ; Pierre Simon reconnaît avoir reçu 325 livres puis 250 livres soit une somme de 575 livres pour acquittement de pareille somme due par l'abbé de Lionne sur plusieurs loyers d'une maison sise aux Halles (*cf.* Pièce K) — Min. cent. CXII 231.

(R) 17 janvier 1696 : Pierre Simon, clerc du diocèse de Paris demeurant rue du Cherche-Midi, cède à Jacques Le Sourd, intendant de l'abbé de Lionne son droit sur la maison de l'*Image saint Martin* pour cinq ans ; Jacques Le Sourd lui payera un loyer annuel de 2 400 livres — Min. cent. CXII 231.

(S) 21 juin 1697 : Pierre Simon demeurant rue du Cherche-Midi consent à ce que « la pension annuelle de douze cens livres créée en cour de Rome à son profit sur les fruits et les recueus du prieuré de Notre-Dame-de-Biancourt, diocèse d'Amiens...

demeure éteinte et amortie » — Min. cent. CXII 233.

(T) 14 juillet 1697 : obligation par Jules Paul de Lionne au profit de Pierre Simon graveur ordinaire du roi demeurant rue du Cherche-Midi pour la somme de 3 300 livres — Min. cent. CXII 233 —.

(U) 14 novembre 1698 : délaissement pour compte par l'abbé de Lionne au profit de P. Simon, pour douze ans des loyers de la maison ayant pour enseigne *l'Image saint Martin* étant redevable de 18 000 livres pour demeurer quitte ; Simon sera seulement tenu de faire les travaux. — Min. cent. CXII, 236.

(V) 13 janvier 1698 : Simon reçoit 9 000 livres de principal restant de plus grande somme due par l'abbé de Lionne — Arch. de l'Assistance publique 1231[1] 6177.

(W) 20 juillet 1699 : 1er versement fait par l'abbé de Lionne de 518 livres, 15 deniers. 16 octobre 1699 : 2e versement de 448 livres. 19 mars 1700 : 3e versement de 253 livres, 2 deniers, 6 sols. 25 mai 1700 : 4e versement de 259 livres...

Versements apparaissant dans les « Distributions de payemens faits par l'Abbé de Lionne du 20 juin 1699 jusqu'au 21 may 1704 » — Arch. de l'Assistance publique id. — 14 versements seront ainsi effectués jusqu'au 21 mai ; Simon aura reçu en tout 4 071 livres, 31 deniers, 6 sols.

Id. Dans « l'état de ce qui a deub estre payé depuis 1698 jusqu'à 1705 », en face du nom de Pierre Simon, la somme de 9 000 livres — id.

(X) 25 avril 1701, bail de la Maison des Halles moyennant 2 200 livres, pour neuf ans, à Jean Prieur, marchand fripier ; Pierre Simon habite alors rue de Vaugirard — Min. cent. LXXVIII 488.

(Y) 17 mai 1701 : « promesse escrite en italien... contenant reconnaissance signée Jean Gotefrdo Viveorne contenant reconnaissance que le sieur Simon luy a presté cent estampes pour lesquelles il promet luy donner 392 livres monnoye de france » — mentionnée dans l'inventaire après décès.

(Z) 10 septembre 1701 : décharge de Claude Pinget de Belingan, chanoine de Saint-Germain-de-l'Auxerrois de 200 livres de rente viagère, constituée le 20 juillet 1697 lui faisant don des 4 000 livres principal de 200 livres de rente ; à la charge de 200 livres de rente viagère et d'un logement de 50 livres en la maison du sieur Pinget la vie durant dud. Simon, clerc de l'archevêché de Paris, demeurant rue du Cherche-Midi. Au cas où Simon voudra se loger ailleurs, Pinget lui payera 500 livres de quartier en quartier — Min. Cent. CXII 247.

(AA) 19 octobre 1706 est mentionné dans l'« Arrest qui ordonne l'exécution du bail de M. Richer par lequel il est chargé de payer les créanciers de l'abbé de Lionne... suivant l'arrest du 22 octobre 1702 » ; Simon demeure alors rue de Vaugirard, proche le palais d'Orléans — Arch. Assistance publique id.

(BB) 23 octobre 1706 : donation à Pinget de Belingan de 1 000 livres moyennant 50 livres de rente viagère, tenant compte de 200 livres viagères et des 50 livres de logement (*cf.* Pièce X) — Min. Cent. XCVIII 364.

(CC) 7 mai 1707 : billet signé Claude Duflos « portant qu'il a receu du sieur Simon 200 livres de monnoye qu'il a promis de rendre en 8 jours (*in*, Pièce F.F.).

(DD) 5 mai 1710 : **testament de Pierre Simon**, chevalier romain, graveur ordinaire du roi, demeurant au Collège royal de Navarre... déposé au lit malade de corps en une chambre ayant veue sur la rue Coypeau... ordonne l'inhumation de son corps dans le cimetière de la paroisse Saint-Estienne-du-Mont, sans aucune dépense comme chose superflue, inutile. Item ordonne qu'il soit dit et célébré pour le repos de son âme un annuel de messes basses » (il verse pour cela 200 livres) ; ses héritiers présomptifs sont son frère Jean Baptiste Simon, curé de Trappes et sa sœur Antoinette Simon, fille majeure demeurant à Passy. Il doit à « Anne Marie Travers 1 500 livres plus les frais de nourriture et de maladie occasionnés depuis trois ans « ou environ qu'il mange chez elle, dont il reconnaît ne lui avoir rien payé ; plus reconnaist que lad demoiselle Travers luy a donné des tableaux en échange d'une table, d'un miroir et d'une banquette... ». Suivent différents legs, 300 livres pour le sieur Collar, étudiant en philosophie au collège de la Marche ; 400 livres à Marcelle Marchand, demeurant à Passy près d'Antoinette Simon et 300 livres à Louise Marchand, sa filleule ; A Voullan, écuyer, seigneur de Balon, conseiller secrétaire du roi, son exécuteur testamentaire, mille livres de tableaux ou « lad. somme a prendre en argent comptant », en remerciement des « bons soins qu'il luy a rendu et de l'amitié qu'il a pour lui ». L'estimation des tableaux devra être faite par « le sieur Hérault peintre de l'Accadémie en qui il a confiance » — Min. cent. XVII 524-525.

(EE) 16 mai 1710 : transport à Claude Alexandre Voullan de 9 000 livres qui lui étaient dues par Joseph Dorillac depuis le 12 juillet 1707 — Min. Cent. XVII 524-525 — ; pareillement, 4 660 livres 10 deniers dues par le sieur Courtin de Tanqueux depuis le 2 juillet 1705 et condamné le 23 février 1707 à 654 livres 8 sols 10 deniers [id.] — et 9 000 livres dues par le sieur Louis Haupin de Mongland le 19 octobre 1705 [id.] et 8 000 livres dues par François le Noir depuis le 9 octobre 1704 contre quoi Simon acquitte Voullan de 5 000 livres contenues dans deux promesses [id.].

(FF) 5 juin 1710 : **Inventaire après décès de Pierre Simon...** décès survenu le 23 mai 1710 au Collège royal de Navarre. Furent présents Alexandre Voullan (*cf.* pièces 28-29), Jean-Baptiste Simon (*cf.* pièce 28) et Antoinette Simon demeurant à Paris, dans le monastère des religieuses du Saint-Sacrement rue Cassette. Les meubles furent estimés 11 livres, les vêtements, 8 livres, 7 sols. Ont également été recensés : 7 vieux rasoirs, 3 livres, 6 paires de lunettes et deux louppes prisées 20 sols.

I. LES LIVRES (prisés par le sieur Florentin Delaulne, rue Saint-Jacques).

— Trois volumes représentant la *doctrine des modernes*, un autre les *Emblèmes d'Horace* et les *Proportions de Michelange* (sic) en taille douce, 100 sols.
— 650 volumes de livres in-folio, in-quarto, in-douze et in-seize dont 300 reliés en veau et le surplus en parchemin ; tant d'histoire en partie et les autres de politique et dévotion, 60 livres.

LES ESTAMPES ET CUIVRES GRAVES : estimations faites par Jean Henneguy, huissier, priseur et vendeur de meubles « sur l'avis de Charles Simonneau graveur du roi demeurant à Paris place Maubert et Guillaume Montbar aussy graveur à Paris, rue Saint-Jacques ».

Nous indiquons par un astérisque les estampes et les cuivres qui peuvent être attribués à Pierre Simon. Plusieurs portraits dont les noms des personnages ne sont pas précisés doivent être de sa main.

Afin d'éviter des notes supplémentaires, nous ajoutons entre parenthèses les remarques qui s'imposent.

II. LES ESTAMPES.

La plupart des estampes n'ont pas été exécutées par Simon ; outre des portraits de différents maîtres parmi lesquels une trentaine de la main de Nanteuil, il possédait de nombreux sujets d'histoire et quelques thèses qu'il faut mettre en rapport avec les cuivres trouvés également chez lui. Quant aux épreuves des *appartements*, des *Figures de mode* et à certains autres sujets de dévotion, elles proviennent probablement des cuivres qu'il vendit à Trouvain en 1694 (*cf.* Pièce Justif. m).
Ont été recensées près de 5 590 estampes, la plupart en paquets et quelques-unes contenues dans des portefeuilles ou des volumes.
L'estimation fut de 613 livres.

ESTAMPES EN PAQUETS.

— Epreuves du *Portrait du Roy* 30 sols, comme de peu de valeur.
— Paquet d'épreuves du *Portrait du Roy,* de *Monseigneur,* bâtiment de thèses, 40 sols comme de peu de valeur.
— 300 estampes *Appartements* et *Modes,* 6 livres (celles de Trouvain ?).
— 320 estampes représentant différentes *Modes,* 5 livres (id. ?).
— 100 estampes représentant des petits portraits et des emblèmes, 3 livres.
— 150 portraits de différents maîtres, 12 livres.
— 188 portraits de différents maîtres, 25 livres.
— 43 estampes et *Portraits du Roy,* 25 livres.
— 27 portraits de *Turenne* et les autres, *Le Triomphe de l'Eglise* et du *Pont des Amazonnes* (les dernières estampes ont été gravées d'après Rubens ; la première, il s'agit en fait d'une suite, par S.A. Bolswert notamment et la seconde par L. Vorsterman), 100 sols.
— 14 Portraits *du *Roy, Voltiare* (ou Voetius, pour Voet ?), *Gourville* (sans doute Jean Hérault, seigneur de Gourville, conseiller d'Etat dont le portrait fut peint par Rigaud et gravé par Edelinck en 1705), *Tabatière*(?), 10 livres.
— 30 estampes du *Portrait du Roy* et quelques épreuves, 4 livres.
— 140 estampes de portraits différens, 12 livres.
— 220 estampes de portraits différens, 12 livres.
— 94 *portraits de *M. de Lionne,* 10 livres.
— Un paquet de portraits en papier blanc, 10 sols.
— 100 estampes de portraits, 50 livres.
— 37 *Portraits du Roy* et autres, 8 livres.
— 150 estampes de portraits, 50 livres.
— 450 estampes de portraits, 60 livres.
— 211 estampes de portraits, 20 livres.
— 83 estampes de portraits, 100 sols.
— 117 estampes de portraits, 40 sols.
— 30 portraits de Nanteuil, 15 livres.
— 62 portraits de différents maîtres, 20 livres.
— 228 portraits de différents maîtres, 15 livres.
— Un paquet de différens petits portraits et blasons, 100 sols.
— Un paquet de plusieurs portraits de peu de valeur, 20 sols.
— 150 portraits et autres sujets, 18 livres.
— 127 pièces de différentes grandeurs qui sont portraits et histoire et autres sujets, 8 livres.
— 124 pièces de différentes façons et grandeurs, portraits, sujets et autres, 20 livres.
— 140 portraits histoires et thèses, 8 livres.
— 160 portraits, sujets d'histoire et autres, 10 livres.
— 50 *Portraits du Roy* et thèses, 20 livres.
— 30 *Portraits du roi, du Roi de Suède,* thèses et autres différens sujets, 10 livres.
— 98 pièces qui sont portraits, thèses et autres, 100 sols.
— 150 *Portraits du Roy* et autres différentes personnes, 6 livres.
— 70 portraits, 4 livres.
— 60 estampes, 100 sols.
— Un paquet de bas de thèses, 30 sols.
— 60 portraits et autres sujets, 4 livres.
— 86 sujets d'histoires et autres sujets, 18 livres.
— 258 estampes de différents portraits et sujets, 25 livres.
— Un portefeuille couvert en parchemin dans lequel s'est trouvé environ 50 petites estampes, 30 sols.
— Un portefeuille dans lequel s'est trouvé 194 estampes, 6 livres.

Volumes d'estampes :

— 2 livres in-folio reliés de veau et parchemin contenant les deux ensemble 130 estampes des *Tapisseries du Roy* (probablement celles gravées par Sébastien Leclerc ; *cf.* M. Préaud, *Inventaire du fonds français, XVII*ème*,* Paris, 1980), quelques portraits des *Ermites* de Sablaire, 8 livres (sans doute la suite de 30 estampes gravée par Raphaël et Jean Sadeler d'après Martin de Vos).

— 2 livres l'un *Ermites* de Blomart (suite gravée par B.A. Bolswert d'après Abraham Bloemaert), et l'autre de petits maistres, 100 sols.

— 2 autres livres dont l'un couvert de veau représentant le *Cabinet des Beaux-Arts* (de Perrault, publié chez Edelinck en 1690) et le second 73 paysages et autres estampes, 8 livres.

— Un autre volume relié couvert de maroquin contenant 34 estampes de portraits et autres, 12 livres.

— Un grand volume aussi relié en veau contenant 300 estampes et portraits de différentes grandeurs et différents sujets, 12 livres.

— Un autre volume in-folio relié couvert en veau contenant 50 estampes de portraits et sujets différens, 100 sols.

— 4 volumes in-folio reliez en veau, 9 livres.

III. LES CUIVRES.
Les cuivres trouvés chez Simon n'ont pour la plupart pas été gravés par lui.

75 cuivres sont ainsi recensés ; portraits et sujets religieux se répartissent également : 27 planches contre 25. La prisée totale a atteint 914 livres ; le cuivre représentant les *Tables de la Loi* prisé 200 livres dépasse de loin toutes les autres estimations ; vient ensuite un portrait du Roi évalué 60 livres. Il ne semble pas que le sujet ait une influence sur le prix fixé ; portraits et sujets religieux valent entre 12 et 20 livres les deux planches.

Portraits :

— *Le Roy,* cuivre rouge, 60 livres.
— Deux planches représentant l'une *le *Roy,* l'autre *Monseigneur* (Le Grand Condé), prisées comme vieux cuivres, 12 livres.
— Deux planches représentant *Monsieur l'Archevêque de Paris* (Harlay et l'autre *l'Evesque de Chartres* (Godet des Marais), 25 livres.
— Deux planches de cuivre rouge représentant l'une *le *Roy,* l'autre *M*e *le duc de Chaune,* 20 livres.
— 3 planches imparfaites,12 livres.
— 2 grandes planches représentant *2 évesques prisés comme vieux cuivres, 12 livres.
— 2 planches de cuivre gravé représentant *le cardinal de *Bonzy* et son bas, prisés comme vieux cuivres, 12 livres.
— 2 autres planches dont l'une représentant *le *Roy* et l'autre le *cardinal de Bonzy,* 10 livres.
— 4 planches gravées de vieux cuivres représentant différens personnages, 4 livres.
— Un portrait imparfait, 12 livres.
— 6 petites planches de portraits, 60 livres.

Sujets religieux :

a) Ancien Testament :
— *Notre Seigneur dans le buisson* (Serait-ce la planche gravée d'après Poussin par Simon lui-même ?), 30 livres.
— *Moïse tenant les tables de la Loi,* 200 livres (il s'agit peut-être de la planche de Nanteuil terminée par Edelinck, gravée d'après Philippe de Champaigne).
— *Tobi,* 30 livres.
— *Rebecca et son bas de cuivre gravé,* 50 livres.

b) Nouveau Testament, Vie du Christ.
— *Sainte Famille,* 25 livres.
— Une *Nativité,* 18 livres.
— Trois planches représentant une *Nativité,* une *Vierge* et l'autre un paysage, 10 livres.
— *La Sainte Famille,* 15 livres (avec un *Saint Pierre* et une *Sainte Geneviève*).
— 2 planches représentant l'une une *Nativité* et l'autre une *Vierge,* 8 livres.
— 1 planche représentant une *Sainte Famille* (et 4 autres petites planches de cuivre neuf), 16 livres.
— 3 planches représentant un *Ecce Homo,* une *Sainte Famille* et une *Vierge,* 12 livres.
— 2 planches représentant *la Vierge* et *la Samaritaine,* 18 livres.
— 2 petites planches gravées représentant un *Regard de Nostre Seigneur et de la Vierge,* 10 livres.
— 2 planches dont l'une représente un *Ecce Homo* et l'autre une *Descente de croix,* 8 livres.
— Une grande planche de cuivre rouge représentant *l'Apparition de*

Nostre Seigneur à la Madeleine, 30 livres.
— Une planche représentant une *Samaritaine,* 30 livres.
— Une petite planche représentant *Saint Joseph,* 9 livres.

Genre :

— 4 moyennes planches gravées représentant les *Quatre sens de l'homme,* 8 livres.

Bas de thèses :

— 5 bas de thèses dont un gravé d'après Paillet, 83 livres.

Cuivres neufs ou travail inachevé :

— Un cuivre neuf, 26 livres.
— 4 petites planches de cuivre neuf (avec une *Sainte Famille*), 16 livres.
— 9 petites planches non finies, 10 livres.

Papiers et outils de gravure :

— Une rame de papier de raisin double, 15 livres.
— Cinq mains de grand papier à thèse en blanc, 20 livres.
— Une boiste en laquelle il y a plusieurs pierres et burins, 6 livres.
— Environ cens burains et autres outils servant à graver, 3 livres.

IV. TABLEAUX.

Simon possédait 69 tableaux : 16 sujets religieux, 4 sujets mythologiques, une allégorie, 27 portraits et 7 scènes de genre (ces deux derniers thèmes sont cependant assez difficiles à délimiter), 5 natures mortes, 6 paysages et 3 tableaux dont il n'a pas été donné de description.

Hormis une scène de genre attribuée à Berchem et une copie du *Bacchus et Ariane* de Titien ces peintures sont anonymes.

Dans l'inventaire les œuvres sont décrites dans l'ordre où elles ont probablement été trouvées ; nous les classons ici par thèmes.

L'estimation faite par le peintre Charles Hérault (*cf.* Pièce DD) atteint un total de 761 livres 10 sols. Les prix s'élèvent pour *Moïse* à 60 livres et descendent pour un *Christ* à une demi-livre. Tous n'ont pas de cadre ; la plupart sont peints sur toile mais cinq le sont sur cuivre, trois sur bois, une sur « carte », et une autre sur papier collé sur toile. L'un de ces tableaux est exécuté à la fresque et un autre en grisaille.

a) Sujets religieux.

— Un grand tableau peint sur toille dans sa bordure de bois doré représentant *Moÿse,* 60 livres.
— *David et Golliat* peint en grisaille, 3 livres (avec un *Vieillard* et une *Teste d'enfant*).
— Un tableau sans bordure, peint sur toile, représentant une *Nativité,* 3 livres.
— Un tableau sans bordure, peint sur toile, représentant une *Sainte Famille,* 4 livres.
— Un tableau ovale peint sur toile, sans bordure, représentant *Nostre Seigneur endormy et la Sainte Vierge,* 20 livres.
— Un petit tableau sans bordure, sur toile, représentant *Un Christ,* 20 sols (avec un portrait, comme de peu de valeur).
— Un tableau peint sur toile, garny de sa bordure de bois doré, représentant *Nostre Seigneur endormy et la Sainte Vierge,* 20 livres.
— Un tableau peint sur bois, sans bordure, représentant une *Descente de croix,* 15 livres.
— Un grand tableau garny de sa bordure de bois doré et sculpté peint sur bois, représentant *Le Martyre de saint Barthélemy,* 30 livres.
— Un tableau peint sur cuivre représentant *Saint Charles Boromée* garny de sa bordure dorée, 25 livres.
— Un petit tableau peint sur bois représentant *Saint Pierre,* dans sa bordure de bois doré, 30 sols avec deux portraits.
— Un tableau peint sur toile, sans bordure, représentant *Saint Pierre,* 7 livres.
— Un grand tableau sans bordure, peint sur toile, représentant *Nostre Seigneur et saint Thomas,* 10 livres.
— Un tableau peint sur toile représentant une *Magdelaine,* 3 livres.
— Deux petits tableaux représentant une *Sainte Magdelaine* dans sa bordure dorée et *Sainte Catherine dans la prison,* 100 sols (avec 3 *Portraits*).

b) Sujets mythologiques.

— Un tableau peint sur toille, sans bordure, représentant *Bacchus et Ariane* qui est copie d'après le Tissien, 20 livres [Tableau original : Londres, National Gallery].
— Un tableau peint sur toille garny de sa bordure de bois doré, représentant *Prometée,* 30 livres.
— Un tableau peint sur toille sans bordure, représentant une *Vénus,* 10 livres.
— Un tableau peint sur toille, dans sa bordure noire et dorée, représentant *Une Flore qui tient quelques bouquets de fleurs,* 20 livres.

c) Allégorie.

— Un tableau peint sur toile, sans bordure, sujet allégorique, 6 livres.

d) Portrait.

1) Portraits dont les personnages sont identifiés :

— Un portrait représentant le *Père de Lachaise,* peint sur cuivre avec un autre tableau peint sur toille représentant *un Homme,* 30 sols.
— Un grand portrait du graveur *Lasne,* peint sur toile, dans sa bordure de bois doré, 40 livres (Il pourrait s'agir du portrait peint par Le Brun connu par la gravure d'Habert parue en 1700).
— Un tableau sans bordure, peint sur toile qui est le portrait de *Masson graveur,* 3 livres.
— Un tableau sans bordure, peint sur toile représentant *Le Père Poisson,* cordelier, 10 livres (*cf.* cat. n° 50 ; portrait gravé par Simon).
— Un tableau peint sur toile, garny de sa bordure de bois noircy, représentant le *Père Quenne* jésuite, 3 livres (probablement Jean de Quen, 1603-1659, supérieur de la mission jésuite au Québec de 1656 à 1659).
— Un tableau sans bordure, peint sur toile, représentant *Rimbrant* (Rembrandt), 3 livres.
— Un tableau peint sur bois représentant *Ritel,* 3 livres.

2) Portraits non identifiés.

— Un tableau peint à fresque représentant une *Teste d'enfant,* 6 livres.
— Un tableau peint sur toille garny de sa bordure dorée, représentant un *Portrait de vieillard,* 10 livres.
— Un tableau représentant *Un Vieillard* debout avec une bordure de bois de noyer et un autre représentant *Deux petites testes* peint sur une carte, 3 livres (avec *Goliath*).
— Un tableau peint sur bois, garny de sa bordure dorée représentant le *Portrait d'un vieillard,* 15 livres.
— Un tableau sans bordure représentant *Un Vieillard :* 3 livres.
— Un tableau sans bordure, peint sur toile, représentant un *Portrait d'un vieillard en bonnet,* 40 livres.
— Un portrait peint sur toile dans sa bordure de bois doré, représentant *Un jeune homme,* 25 livres.
— Un tableau garny de sa bordure de bois doré, peint sur toile, représentant *Un jeune seigneur,* 3 livres.
— Un *Portrait d'homme* peint sur toile, dans sa bordure de bois doré, 30 livres.
— Un tableau peint sur toille représentant *Un homme armé* avec sa bordure de bois doré, 15 livres.
— Un tableau représentant *Un homme,* sans bordure : 3 livres.
— Un tableau moyen, garny de sa bordure de bois doré et sculpté, représentant un *Portrait d'homme,* 25 livres.
— Un tableau moyen sans bordure, peint sur toille, représentant *Un homme,* 20 sols (avec *Un Christ*), de peu de valeur.
— Un tableau ovale, sans bordure, peint sur toille, représentant *Un homme,* 30 sols.
— *Un Portrait d'homme* peint sur bois, garny de sa bordure dorée, 3 livres.
— Trois petits tableaux dont deux *Portraits,* et un autre, *Deux portraits* dans sa bordure dorée, prisés 100 sols (avec *Saintes Catherine* et *Madeleine*).

e) Scènes de genre.

— Un tableau peint sur toille dans sa bordure de bois doré représentant *Plusieurs figures avec des animaux,* 40 livres.

— Un fragment de tableau peint sur toille représentant des *Gens armés,* 10 livres.
— Un tableau, sans bordure, peint sur toile représentant *Un corps de garde remply de soldats,* 10 livres.
— Un tableau peint sur papier collé sur toile, sans bordure, représentant *Un vieillard à genoux et plusieurs autres figures,* 3 livres.
— Un tableau sans bordure, peint sur toile représentant *Un homme dans le chagrin,* 10 livres.
— Un petit tableau sans bordure peint sur bois représentant un *Jeune homme jouant de la flutte,* 40 sols.
— Un petit tableau peint sur toile sans bordure représentant *Des animaux et un berger et une bergère qui traie une vache,* peint par Berguen flamand (Berchem), 100 sols.

f) Natures mortes.

— Un tableau sans bordure, peint sur toile, représentant des *Instruments de musique,* 8 livres.
— *Une teste de mort et des boetes,* sans bordure, peint sur toile, 40 sols.
— Trois petits tableaux peints sur cuivre, sans bordure, représentant *Des poissons,* et les deux autres des *Papillons et autres insectes,* 3 livres.

g) Paysages.

— Un grand tableau peint sur toille sans bordure, représentant *Un paysage,* 50 livres.
— Un tableau peint sur toille, sans bordure, représentant *Un paysage,* 8 livres.
— Un tableau peint sur toille, sans bordure, représentant *Une mer agitée,* 8 livres.
— Un tableau peint sur toille représentant un *Paysage dans lequel est une Sainte Famille,* 25 livres.
— Un tableau peint sur bois garny de sa bordure de bois doré représentant *Un paysage avec plusieurs cavaliers,* 20 livres.
— Un petit tableau, sans bordure, peint sur bois, représentant *Un paysage,* 40 sols.

h) Sans précision.

— Deux tableaux peints sur toille, sans bordure, de pareille grandeur, 10 livres.
— Un autre tableau peint sur toile, sans bordure, 30 sols.

i) Cadres.

— Sept bordures de différentes grandeurs dont trois dorés, 4 livres.

V. LES DESSINS ET PASTELS.

Le prix d'un pastel est d'environ une livre ce qui est très faible par rapport aux 220 livres auxquels sont estimés, dans l'inventaire après décès de Nanteuil, les portraits du Roi et de sa famille, et aux 50 à 100 livres qu'atteignent les portraits de personnages moins célèbres, même si dans ces prix sont inclus ceux des encadrements (*cf.* Loriquet — « Nouveaux documents relatifs à Robert Nanteuil », *in Travaux de l'Académie de Reims,* 1883-1884, t. LXXV).

Il est probable, bien que ce ne soit pas précisé, que ces pastels ont été exécutés par Pierre Simon.

Furent également recensés : six boetes de goberges servant à mettre les pastelles estimées 30 sols et « un corps de tiroir et une grande boete de sapin dans lequel corps de tiroir se sont trouvés des pastelles » estimés 15 livres.

— 325 desseins, 30 livres.
— 64 morceaux de desseins, 4 livres.
— Un rouleau d'esquisses, 20 sols.
— Un dessein copié d'après Poussin dans sa bordure de bois de noyer, représentant *Le Passage de la mer Rouge,* 15 livres.
— Un pastel du *Roy* dans sa bordure dorée, 2 livres.
— Trente-sept portraits aux pastelles, en un paquet, 37 livres.
— Douze pastelles représentant différens personnages, 4 livres.

VI. TITRES ET PAPIERS.

Nous ne tenons compte ici que de ceux dont nous n'avons pas retrouvé la trace au Minutier et qui ne sont pas précisemment datés :

— Une liasse contenant dix pièces qui sont billets de lotterie de l'hospital général de Paris, de la lotterie royale...

— Une liasse contenant cens dix-sept pièces qui sont marchés, quittances ou arrests de comptes...

— Item plusieurs promesses au profit dud deffunt sieur Simon et du Sieur Trouvain,... une autre signée Dieu de 30 livres, une autre du 22 octobre 1688 de 635^{lt}, signée le chevalier Parent, une autre signée Baudesson de 100^{lt}, une autre de Mortain de 18^{lt} et l'autre aussi signée de Mortain de treize livres et cinq sols au profit dud sieur Trouvain.

— Item un escrit signé Dupuy du 5 février 1693 portant sur l'obligation de Monsieur l'abbé de Mesme du 13 janvier 1693 il en app^{oit} la somme de onze cent cinquante livres.

— Item quatre pièces attachées ensemble qui sont marchez faits par led deffunt... pour graver, signés Antoine Trouvain, un autre signé Edelinck, un autre Le Roy et la quatriesme pièce est une promesse signée Pigou de tenir compte de ses lettres de chevalier Romain renouvellées de M. de la Boisnetterye.

PRELIMINAIRES AU CATALOGUE :

— Les dimensions sont données en millimètres, largeur × hauteur ; lorsque nous avons des épreuves avec coup de planche, la dimension aux travaux est indiquée entre parenthèses.
— Excepté la bataille du n° 39, toutes les planches sont gravées au burin.

ABREVIATIONS :

B.N.Est. : Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes
Comp. : composition
dr. : droite
ext. : extérieur
g. : gauche
int. : intérieur
inscr. ms : inscription manuscrite
pièce justif. : pièce justificative
sup. : supérieur
Vienne : Albertina, cote du volume renfermant les gravures de Simon (Alb. Fr. I 30).

BIBLIOGRAPHIE :

BOUVY (E.) *cf.* note 3.
COLONNEL (L.), MAUMNE (C.), LE COMTE, HARCOURT (L. de). — « Iconographie des rois de France », *in Archives de l'Art Français,* t. XVI, 1931.
FIRMIN-DIDOT. — *Catalogue des dessins et des estampes composant la collection d'Ambroise Firmin-Didot.* Paris, 1877 (dressé par G. Duplessis), t. II, n°s 2271 à 2295, pp. 424 à 433.
GORI GANDELLINI : *cf.* note 1
HUBER et ROST : *cf.* note 1
LE BLANC (Ch.). — *Manuel de l'amateur d'estampes,* Paris, 1854-1890, t. III, pp. 521 sq.
MARIETTE. — Notes manuscrites — 11 vol. Paris, Bibliothèque Nationale Cabinet des Estampes (Ya^2 in-4°)
MIREUR. — *Dictionnaire des ventes d'art,* Paris
MONOD (L.). — *Les Prix des estampes anciennes et modernes,* Paris, 1880
NAGLER (G.K.). — *Neues allgemeines Künstler-Lexicon...* Munchen 1846, t. XVI, pp. 430-431.
SAINT-SIMON (L.). — *Mémoires,* Paris, éd. de la Pléiade, 1983-1988.
SPANHEIM (E.). — *Relation de la cour de France.* Paris éd. Mercure de France, 1973.

Pour ne pas gonfler inconsidérément les références biographiques de chaque pièce nous avons exclu des notices les catalogues de ventes lorsqu'ils n'apportent aucun fait nouveau ; nous nous contentons de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Mireur ; pour la même raison nous n'avons pas retenu le dictionnaire de Bryan (Bibliographical and critical dictionary... London, 1813, t. II, p. 738) par ailleurs très incomplet.

N° 1 — ALTIERI (GASPARD), *d'après Ferdinand Voet* (Anvers 1639-Paris 1700 ?)

CAPITANEVS GENERALIS GASPAR ALTERIVS S.R.E.
Sur l'applique : *Ferdi°. Voet. Pinxit. ;* à dr. ; *P. Simon. sculp Romæ. 1673*

268 × 346.
B.N. EST : AA3-S.n.r.
Vienne, p. 37.
Le Blanc 2 - Nagler 25.

Gaspard Paluzzi, prince Albertoni (1646-1720) devint prince Altieri en 1670, à la suite de son mariage avec Laura Caterina, nièce et unique héritière du pape Clément X Albertoni (cf. *n° 18) ; pourvu en fief du château Saint-Ange et général des armées pontificales, il fut l'un des mécènes de Claude Lorrain.*

N° 2 — ALVAREZ D'AVILA (ANTONIO), *d'après J. de Laborde,* élève de Pierre Mignard, agréé à l'Académie en 1683.

D. ANT°. P°. ALVAREZ. OSORIO. DAVILLA. Y TOLEDO MARQ. DE.VELADA. Y. ASTORGA. 1668. Sur le listel inf. à g., *J. De la Borde. pinxit ;* à dr. *P. Simon. sculpebat Romæ. 1668.*
1er état : avant la date (B.N. Est. N 3).
2e état : état décrit (B.N. Est. AA3 S.n.r. - Vienne, p. 36 - Rome FC 117706.
342 × 443.
Bouvy 42, p. 67 - Firmin-Didot 2273 - Le Blanc 3 - Mireur.

N° 3 — ALVAREZ D'AVILA (ANTONIO), *d'après Pietro Ronche,* paysagiste et portraitiste florissant en Italie vers 1650.

D. ANT°. P°. ALVAREZ OSS°. GOMES DAVILLA Y TOI°. MO°. DE VELADA Y ASTORGA VIRREY DE NAP.
Sur le listel ext. du cadre, à g., *P. Ronche pinx.*, à dr., *P. Simon sculp. Romæ.*

357 (347) × 461 (452).
B.N. Est. N3 (Veleda), AA3 (2 épr.) S.n.r. Vienne, p. 35.
Le Blanc 38 (mentionné à Tolo) - Mireur - Nagler 15.

Antoine Pierre Gomez Davila Osorio y Toledo, marquis de Veleda, San Roman, et Astorga, comte de Trastamare, conseiller d'Etat en 1669, fut ambassadeur à Rome après la mort de Philippe IV, vice-roi de Naples (1672) et roi de Sicile, il était chargé de la troupe et des navires de guerre. En 1675, il fut remplacé par le marquis de Los Velez, la cour d'Espagne lui ayant reproché une trop grande indulgence lors de la répression de la révolte de Messine. Grand maître de la maison de la reine depuis le 22 janvier 1679, il mourut le 27 février 1689.
« A Rome, écrit Nodot (Relation de la cour de Rome, *Paris, 1701, p. 196) il prit la vie gaiement..., il ne s'employa qu'à faire l'amour et il a de reste pour jouir de toutes ses douceurs, car le conseil de Madrid ne l'occupe pas beaucoup. Cette passion le domine si fort qu'il a fait un sérail de son palais où l'on voit les plus belles femmes qu'il a pu trouver en Espagne... Cet ambassadeur n'a d'espagnol que l'habillement et les lunettes. Dans les commencements qu'il arriva à Rome, sa magnificence et sa galanterie parurent avec tant d'éclat qu'elles donnèrent à parler à toute la cour et attirèrent l'admiration du peuple : mais à présent il n'y a personne qui parlerait de lui, si les marchands qu'il a rendu ses créanciers de sommes considérables par ses dépenses excessives ne criaient pas contre sa négligence à les payer. »*

Portrait gravé après 1672 date à laquelle Alvarez fut nommé vice-roi de Naples et avant 1675, où il fut destitué. Le tableau de Pietro Ronche, est aujourd'hui conservé à la Real Galleria de Parme (cf. C. Ricci, 1896, p. 234, n° 326) ; le marquis est également vu de trois quarts à gauche mais à mi-corps, devant un rideau ; debout près d'une table, il tient une lettre ; il a le visage un peu plus allongé et plus juvénile.

N° 4 — AMPROU (JACQUES), *d'après Pierre Simon* lui-même

JACOBVS AMPROV, EQVES DOMINVS DE LORME, ÆRARII NVPER PRÆFECTVS §
Sur le listel ext. à dr., P. Simon ad vivum faciebat. Dans la comp., sous le portrait, à g., *Offerebat yuo Renatus,* à dr., *de la uileon nannetensis.*

470 × 547.
B.N. EST : AA3-N4-S.n.r.
Vienne, p. 45.
Rome, FC. 117710
Nagler 14.

Jacques Amprou : (1608-1679) fut conseiller du roi et procureur général des eaux et forêts de Bretagne ; il fut reçu secrétaire du roi le 21 mars 1661.
Ce portrait a été gravé entre 1675 et 1679.

N° 5 — BAILLY DE SAINT-MARS (GUILLAUME).

GVILLELMVS BAILLY COMES CONSISTORIANVS MAGNIQVE GALLIARV̄ CONSILII ADVOCATVS CATHOLICVS. A g. des armes : *P. Simon,* à dr. *sculpebat 1667* et au centre la lettre *A* tracée à la pointe.
1er état : état décrit (Arsenal 150 - Rome Fc 117708 - Vienne p. 46).
2e état : la lettre A est effacée (B.N. Est. AA3, S.n.r. - 2 épr. 357 (347) × 461 (452). Firmin-Didot 2273 - Mireur - Nagler 19.

Guillaume Bailly de Saint-Mars, était abbé de Saint-Thierry, avocat général au grand conseil, conseiller au parlement de Metz, conseiller au grand conseil (1691) puis président en 1702 ; il mourut en 1719.

N° 6 — BAR (CATHERINE DE).

Sous la comp. : *La Réverende Mere Catherine De Bar, dite Mecthilde du St Sacrement / Religieuse benedictine Institutrice de l'adoration perpetuelle du tres / St Sacrement de l'autel et premiere superieure des Religieuses du même / Institut. Decedée pleine de vertus et de mérite en son premier monastere du faubourg St Germain. Le 6e avril 1698 ; agée de 83 ans.*

c. pl. 131 × 180.
B.N. Est. S.n.r. boîte (inscr. ms. : P. Simon sc 1699).
Arsenal 1168.

Catherine de Bar, née à Saint-Dié le 31 décembre 1614, fut élue supérieure de l'Annonciade de Bruyères malgré son jeune âge en 1635 ; cette même année, elle créa le premier monastère du Saint Sacrement, rue Férou, grâce à la protection d'Anne d'Autriche. En 1639, elle entra dans l'ordre de saint Benoît et, en 1640, elle prit le nom de Catherine de sainte Mechtilde.

N° 7 — BAROCCIO (FEDERICO).

Sur le socle : *FED. BAROCHE / Peintre.* En bas à g. *P. Simon sculp.*
1er état : avant le nom du peintre et du graveur (B.N. Est. N2).
2e état : *FED. BAROCCI,* sans le nom du graveur (B.N. Est. Bd 15, fol. 168)
3e état : état décrit (B.N. Est. Bb 15, fol. 1)
4e état : *Né a Urbin en 1528. Mort en cette ville en 1612.* (B.N. Est. N 2 - S.n.r.)
5e état : *AParis chez Odieuvre M^d d'Estampes, quai de l'Ecole vis a vis la Samarit^e, a la belle Image C.P.R.* (B.N. Est. N 2).
127 (125) × 169 (167).

Gori Gandellini 1 - Le Blanc 5 - Nagler 23
Mariette notes mss : t. I, p. 77
Federico Baroccio : Urbin, ca 1535-1612.

Ce portrait a été gravé pour Le Vité de pittori, scultori et architetti moderni *de Bellori paru à Rome en 1672, de même que celui d'Augustin Carrache. Tous deux ont été réutilisés en 1738 par Odieuvre pour sa* Suite des hommes illustres *(cf.* Mercure *de juillet 1738, p. 1006) puis de 1755 à 1765 par Dreux du Radier pour son* Europe illustre *(B.N. Impr. G. 5795-5800).*

N° 8 — BARTILLAT (ETIENNE JEHANNOT DE).

STEPHANVS IEHANNOT DE BARTILLAT REGIAB OMNIBVS CONSILIIS ÆRARII REGII CVSTOS&C. EN bas au centre : *I.M.F.* Sous l'ovale, à g., *Offerebat Franciscus,* à dr., *Le Clerc - P. Simon sculpebat.*

1er état : état décrit (B.N. Est. N 5, Grd. S.n.r. - Vienne, Fr. Gr S^t suppl. III (13))
2e état : *P. Simon sculpebat 1676* (B.N. Est. Grd. S.n.r.) et *I.M.F.*

580 × 682.
Le Blanc 6.

Etienne Jehannot de Bartillat (1606/1610-1701) : conseiller d'Etat en 1647, puis secrétaire du roi en 1665, trésorier général de la reine mère de 1662 à 1689, il était également garde du trésor royal.
Saint-Simon le décrit ainsi : « Homme de peu, et qui dans sa charge de garde du trésor royal, s'était illustré par sa fidélité, son exactitude, son désintéressement, sa frugalité et sa bonté. Aussi était-il demeuré pauvre. Le Roi qui l'aimait le voulait voir de temps en temps et lui faisait toujours amitié. » (T. II, p. 29.)
Simon a également gravé le portrait du fils d'*Etienne Jehannot de Bartillat.*

N° 9 — BARTILLAT (NICOLAS JEHANNOT DE), *d'après Pierre Simon* lui-même (?).

NICOLAVS JEANNOT DE BARTILLAT EQVITVM PRÆF. ; sur le listel inter., en bas : *OFFEREBAT ÆGDIVS GVENON CONSTANTINVS.*, sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon.*

1er état : avant toute lettre (B.N. Est. N 3 : inscr. ms. Simon ad vivum ping et sculp. et sur l'épreuve de S.n.r., l'inscr. ms NICOLAVS (...) EQVITVM PRÆFECTVS, sur le listel ext., en bas à dr., Pet. Simon sculpsit.
2e état : état décrit (B.N. Est. N 3, AA3, - Rome FC 117709 - Vienne, p. 39).

452 × 499.

1

2 - 2e état

3

5 - 2e état

6

D 083075

7 - 2e état

4

8 - 1er état

9 - 2e état

Mallet (I.) « Nicolas Jehannot de Bartillat by Pieter Simon », in *The Connoisseur*, 1923, n° 65, p. 155, ill. - Naegler 16 -

*Nicolas Jehannot de Bartillat : baron d'Huriel, inspecteur général de la cavalerie (1681), lieutenant général de camp (1688), lieutenant général (1693) et gouverneur de Rocroi en 1697, mourut le 28 septembre 1718. Il était le fils d'*Etienne Jehannot de Bartillat *(n° 8).*
Portrait exécuté après 1681, alors que Nicolas Jehannot était inspecteur de la cavalerie et avant 1688, plus probablement entre 1685 et 1687.

N° 10 — BAVIERE (CHRISTINE VICTOIRE DE, LA DAUPHINE).

CHRISTIANA VICTORIA A BAVARIA GALL. DELPHINA. Sur le listel ext., à g., *P. Simon sculp* ; à dr., *Cum. Privil ; Regis* ; au centre, sous le trait carré : *Se vend AParis chez F. Iollain a la Ville de Cologne.*

485 × 583.
B.N. Est. N 4.
Rome FC 117711.

Anne Marie Christine Victoire (Munich 1660-Versailles 1690) : fille de l'électeur de Bavière Ferdinand-Marie et d'Adélaïde Henriette de Savoie, elle épousa le Grand Dauphin le 7 mars 1680. Ezéchiel Spanheim (p.64) la décrit ainsi : « Les lumières de son esprit, jointes aux charmes de son entretien et à d'autres attraits de sa personne, suppléaient abondamment à ce qui pouvait manquer aux agréments de son visage, ou, pour mieux dire, aux attraits d'une beauté régulière. On ne laissait pas de lui voir la taille belle et aisée, l'air noble, quoique moins brillant, le teint vif, bien que sans éclat, les yeux grands et non sans pénétration, quoique l'entre-deux qui les sépare, comme d'ailleurs le nez et la bouche, n'eussent pas les mêmes agréments ; en échange, de beaux cheveux d'un clair brun, et en grande quantité. »
Ce portrait conçu en pendant de celui du Dauphin *a sans doute été exécuté la même année, c'est-à-dire en 1686 ; il est possible qu'il en existe un état avant l'adresse de Jollain.*

N° 11 — BOISTEL (LOUIS).

362 (348) × 474 (456).
B.N. Est. N 3 inscr. ms. : Louis Boistel Docteur en théologie de la maison de Navarre, curé de Saint Firmin le confesseur d'Amiens. AA3, inscr. ms. : docteur en théologie, curé de St Firmin d'Amiens, Simon sc 1688.

Simon a gravé pour Boistel, à l'occasion de sa thèse sans doute, le portrait de Hyacinthe Serroni ; le 1er décembre 1690 il lui a vendu un nombre considérable d'estampes, de dessins, de tableaux et trois cuivres gravés (cf. *pièce justif. H.).*
Il pourrait être celui à propos de qui Pallu (cf. cat. n° 48) écrivait à Rome le 15 août 1679 : « Il ne faut point faire de fond sur M. Boistel que son père rappelle, outre que tant plus il se donne à connaistre, quoiqu'il soit un assez bon sujet, il ne me paroit propre pour nous ny dans les missions, ny icy, ni mesme en France. » (Cf. *A. Launay.* - Lettres de Monseigneur Pallu, *Paris, 1904, t. I, p. 223, lettres LXXXI et CXXX.)*

N° 12 — BONSY (PIERRE DE), *d'après Ferdinand Voet (cf.* n° 1)

PETRVS DE BONSY S.R.E. CARD. ARCHIEPISC. PRIMAS NARBON. MAG'. REGINÆ ELEEMOSINARIVS. Sous l'ovale à g., *Ferdinand Wout Pinx. ;* à dr., *Petrus Simon sculp.*

1er état : état décrit (B.N. Est. N 5)
2e état : *Ferdinand Voet* et non Wout ; le halo a été atténué (Grd S.n.r.). Estampe gravée pour la thèse de théologie d'Armand Pierre de la Croix de Castrie, *Pro Minore Ordinaria*, présidée par François Bouthillier de Chauvigny, évêque de Troyes et soutenue à la Sorbonne le 20 août 1689 : *Emminentissimo Principi D.D. Petro de Bonsy...* Ayant pour thème : *Quæ est Ecclesia Dei vivi 1 Tim 15.* Suivent 9 propositions au bas desquelles à g. le nom du graveur en lettres : *Liebaux scripsit.* (B.N. Est. N6). Les thèses sont gravées sur un 2e cuivre.
Les deux feuilles réunies : 688 × 1 065.

Le portrait : 688 × 555.
Firmin-Didot 2274 - Le Blanc 7 - Mireur - A. Prouté. - *« Les thèses illustrées en France au XVIIe siècle.* - Maîtrise, Paris IV Sorbonne, 1983, n° 137 (*cf.* pièce justif. FF.III).

Pierre de Bonsy : né à Florence en 1631, il fut ministre de Toscane en France en 1658, évêque de Béziers en 1659 puis de Toulouse en 1669, grand aumônier de la reine en 1670, cardinal-archevêque de Narbonne en 1673, ambassadeur à Florence en 1661, à Venise de 1662 à 1665, en Pologne de 1665 à 1669 puis à Madrid de 1669 à 1671 ; il mourut en 1703. Saint-Simon le décrit comme : « Un petit homme trapu, qui avait eu un très beau visage, à qui l'âge en avait laissé de grands restes, avec les plus beaux yeux noirs, les plus parlants, les plus perçants, les plus lumineux et les plus agréables regards, et le plus noble et le plus spirituel... Une personne de beaucoup d'esprit, de douceur, de politesse, de grâce, de bonté, de magnificence, avec un air uni et des manières charmantes, supérieur à sa dignité, toujours à ses affaires, toujours prêt à obliger ; beaucoup d'adresse, de finesse, de souplesse, sans friponnerie, sans mensonge, et sans bassesse. » (T. II, pp. 337-338.)
Armand Pierre de Lacroix de Castries est né en 1659 et mourut en 1747. Il fut premier aumônier de la duchesse de Berri, archevêque de Tours en 1717 et d'Albi en 1719. Son père René Gaspard, mort en 1674, avait épousé en 1644 Elisabeth de Bonsy, sœur du cardinal.
Les deux planches de cette thèse se trouvent dans l'inventaire de Simon, évaluées pour 12 livres comme vieux cuivres (cf. *Pièces justificatives FF.III).*

N° 13 — CARRACCI (AGOSTINO), *d'après lui-même.*

AGOST. / CARRACCI / PEINTRE / ET GRAVEUR ; sur la feuille dépassant de l'encadrement : *Né à Boulogne, en 1557. Mort / à Parme en 1602 ;* en bas à g., dans la comp., *Peint par / lui même ;* à dr., *P. Simon scul.*

1er état avec seulement le nom du peintre et sa biographie (B.N. Est. N 2)
2e état : état décrit (B.N. Est. N 2)
3e état : en bas au centre, sous la comp., *Odieuvre excudit C.P.R.* (B.N. Est. Ne 52C, fol. 54)
130 (128) × 167 (166).
cf. Baroccio n° 7.

N° 14 — CAVALERINI (GIOVANNI GIACOMO), *d'après P. Ernou* (Angers 23 mars 1665 - actif à Lyon après 1739).

IOAN^S IACOB^S CAVALERINVS ARCHIEPISCOPVS NICÆNVS NEC NON APVD REGEM CHRIST^M NVNCIVS APOSTOLIC[VS] sur le listel ext. *P Ernou Eques Pinxit ;* à dr., *P Simon Eques sculpsit 1694.*

464 (457) × 550 (546).
B.N. Est. N 4 - S.n.r.

Jean-Jacques Cavalerini (Rome 1639-1699), archidiacre de Nicée en 1692, puis cardinal en 1695, il fut nonce à Paris de 1692 à 1696. Signalons que Pierre Ernou est l'auteur d'un portrait de Pierre Simon, gravé par Edelinck.

N° 15 — CHAULNES (CHARLES D'ALBERT D'AILLY, DUC DE), *d'après J. de La Borde (cf.* n° 2).

CHARLES D'ALLY, DVC DE CHAVLNES PAIR DE FRANCE, CH^R DES ORDRES DV ROY AMB^R EXT^RE VERS SA S^TE 1668. Sur le socle en bas à g., *J. De la Borde. pinxit.*, à dr., *P. Simon sculpebat Romæ. 1668.*

348 (339) × 455 (443).
B.N. Est. AA3 - S.n.r. (2 épr.).
Vienne p. 33.
Rome FC 117705.
Firmin-Didot 2271 - Gori Gandellini 2 - Le Blanc 1 - Mireur - Nagler 22.
Cf. pièce justif. FF III : planche en possession de Simon, estimée 20 livres.
Le N de CHAULNES est inversé.

Charles d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes (1625-1698) : capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde en 1664, gouverneur de Bretagne de 1670 à 1695, gouverneur de Guyenne de 1695 à sa mort, fut ambassadeur à Rome en 1667, 1670, 1689 et 1691. Installé au Palais Farnèse de 1664 à 1668, il accueillit les artistes qui copiaient pour le roi les fresques des Carrache.
Saint-Simon écrit à son sujet : « Sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages... La réputation de la plus exacte probité... d'une libéralité et d'une magnificence également splendide. » (T. I, p. 164.)

N° 16 — CHERON (NICOLAS), *d'après Pierre Simon* lui-même.

Lettre gravée sur un 2e cuivre : *Nicolaus Cheron officialis / parisiensis abbas de la Chalade. / Simon Eques Romanus pinxit et sculpsit.*
1er état : avant toute lettre. Seuls le visage, les cheveux, le rabat et le fond sont travaillés ; les boutons de la soutane et les plis sont simplement indiqués à la pointe et avec le doigt, la planche ayant été recouverte d'une très fine pellicule d'encre. Certains éléments, tels que sourcils, rides et poches des yeux, ont été repris à la sanguine (B.N. Est. AA3).
2e état : état décrit (B.N. Est. AA3 - S.n.r.)

440 (321) × 505 (400) - dimensions du second cuivre : 441 × 53.
Le Blanc 10 - Nagler 26.

Nicolas Chéron : abbé de la Chalade de 1683 à 1692, dans le diocèse de Verdun.
Ce portrait fut probablement achevé au cours de l'année 1692 alors que Chéron était encore en vie, et peu après que Simon ait été nommé chevalier Romain.

10

11

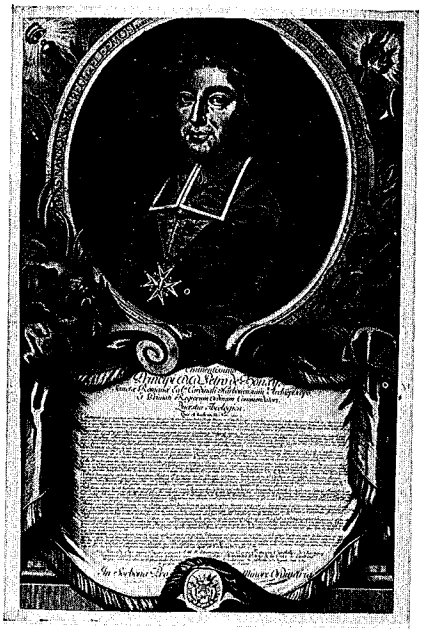

12 - 2e état

13 - 3e état

14

15

16 - 2e état

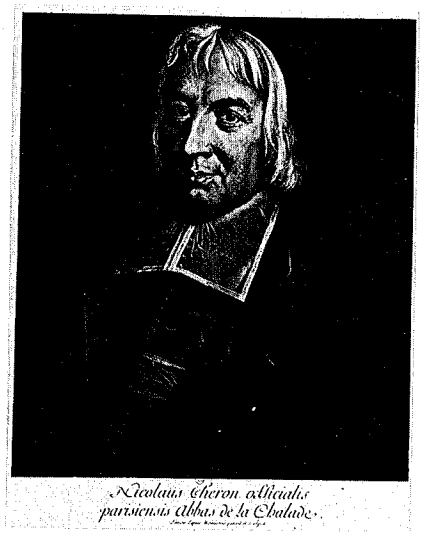

N° 17 — CHIGI (FLAVIO).

FLAVIVS TIT. S. MARIAE DE POP. PRESB. CARDINALIS CHISIVS.

130 × 187.
B.N. Est. N 2 - S.n.r. (inscr. ms. P. Simon)

Chigi (Flavio) : 1631-1698. Neveu du pape Alexandre VII, il resta ministre sous Clément IX. Il fut nommé cardinal le 9 avril 1657 puis bibliothécaire du Vatican en 1659. Il fut choisi, après l'attentat des gardes corses survenu le 20 août 1662, pour présenter à Louis XIV les excuses du Saint-Siège. L'entrevue eut lieu le 29 juillet 1664 à Fontainebleau et est immortalisée par la tapisserie des Gobelins exécutée sur le dessin de Le Brun.
*C'est probablement au début de son séjour en Italie, vers 1668-1669, que Simon a gravé ce portrait qui, par son style, se rapproche de ceux d'*Hotman *et de* Bailly de Saint-Marc, *exécutés quelques années auparavant.*

17

N° 18 — CLEMENT X, *d'après G.B. Gaulli, dit Baciccio* (Gênes 1639 - Rome 1709).

CLEMENS DECIMVS / PONT. MAX. Dans la comp., en bas à g. *Gio. Batta Gaulli del. pinx. / P. Simon sculp ;* à dr., *Io. Iacob : de Rubeis form. / Romæ ad tem. par : cũ Pri. / S.P.*

310 (304) × 410 (405).
B.N. Est. Ne 27 - AA 3 - Bb 3, fol., 106 - S.n.r. (2 épr.).
Rome, FC 117701.
Londres 1876.7.8111.
Firmin-Didot 2292 - Le Blanc 11 - Mireur.

Emile-Laurent Altieri, dit Clément X ; élu pape le 29 avril 1670, il mourut en 1676 à 86 ans.
Simon a gravé ce portrait en Italie entre 1670 et 1674 ; c'est le seul qu'il ait exécuté presque exclusivement à la taille simple. Le tableau de Gaulli qui lui a servi de modèle est aujourd'hui perdu (cf. R. Engass : The Painting of Baciccio, *Pennsylvania, 1964, p. 170).*

COLBERT voir MAULEVRIER (n° 41).

COLBERT voir SEIGNELAY (n° 57).

N° 19 — CONDE (LOUIS II DE BOURBON dit LE GRAND CONDE), *d'après Pierre Simon* lui-même.

LVDOVICVS BORBONIVS PRINCEPS CONDÆVS~. Sous le portrait, *OFFEREBAT IOANNES GAILLARD PARISINVS.* Sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon ad vivum,* à dr., *pingebat et sculp. 1678.*

491 × 581.
B.N. Est. Grd S.n.r. - AA 4 - N 4.
Rome FC 117708.
Firmin-Didot 2283 - Gori Gandellini 5 - Huber et Rost - Nagler 8 (erreur : 1668).

Louis II de Bourbon, prince de Condé (Paris 1621 - Fontainebleau 1686). Vainqueur des Espagnols à Rocroy (1643) il se signala de nouveau par la victoire de Nordlingen (1645) et la prise de Dunkerque. Après avoir oscillé entre les deux partis il se rapprocha des frondeurs et fut enfermé à Vincennes ; il prit alors la tête de la Fronde des princes. La Paix des Pyrénées (1660) lui assura son pardon ; il se couvrit de gloire durant l'expédition de Franche-Comté et la campagne de Hollande (1672). Tourmenté par les douleurs de la goutte il prit sa retraite en 1675 et se retira à Chantilly.
Bussy-Rabutin en donne le portrait suivant : « (Il) avait les yeux vifs, le nez aquilin, et serré, les joues creuses et décharnées, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées et malpropres, l'air négligé et peu de soin de sa personne et la taille belle ; il avait du feu dans l'esprit, mais il ne l'avait pas juste. Il riait beaucoup et désagréablement. Il était né insolent et sans égards, mais l'adversité lui avait appris à vivre. »

LE DAUPHIN voir LOUIS DE FRANCE (n°s 30 et 31).

LA DAUPHINE voir BAVIERE Christine (n° 10).

N° 20 — DURFORT-DURAS (GUY ALDONCE DE), *d'après Pierre Simon* lui-même.

GVIDO DE DVRASFORT COMES DE LORGE FRANCIÆ MARSCALL' PRÆT^{M}. CAHORT^{M}. PRÆF'. Sur le listel int., en bas à g., *OFFEREBAT ALEXIVS LE,* à dr., *BLANC DE CANTIERS.* ; sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon ad vivum,* à dr., *ping. et sculp.*

435 × 516.
B.N. Est. - S.n.r. - N3 (Lorges).
Firmin-Didot 2276 - Le Blanc 14 - Mireur.

Guy Aldonce de Durfort-Duras, comte de Lorges (1630-1702) : neveu de Turenne, il fut fait maréchal de France en 1676 ; sa fille aînée épousa Saint-Simon et une autre le duc de Lauzun.
Le pastel de Pierre Simon, préparatoire à cette gravure est conservé au Musée du Louvre (inv. 35738) ; on ignorait jusqu'à présent qui en était l'auteur et il passait pour être le portrait du frère de Guy Aldonce, Jacques Henri, maréchal de Duras (cf. V. Meyer : « A propos d'un pastel du Cabinet des Dessins au Louvre », à paraître en 1989 dans La Revue du Louvre *et G. Monnier :* Inventaire des pastels XVIIe-XVIIIe siècles. *Paris, Cabinet des dessins. Inventaire de collections publiques de France. 1972, n° 21, ill.)*

N° 21 — FIACRE (DENYS ANTHEAUME), *d'après Pierre Simon* lui-même.

Dans les écoinçons sur les cœurs : en haut à g. et en bas à dr., *AMOR* ; en haut à dr. et en bas à g., *CHARITAS.*
Sous la comp. : *Le vray Portraict du très deuot Religieux Frere Fiacre de Ste Marguerite / augustin dechaussé decedé en leur Conuent de Paris le seiziesme feurier 1684. / aagé de soixante quinze ans dont il en a passé cinquante trois dans / son Ordre α plein de vertus et de merite est mort en odeur de sainteté.* Dans la comp., en bas, au centre, *P. Simon del. et sculp.*

200 (197) × 265 (262) ; sans la lettre : 230.
B.N. Est. AA2 (2 épr.) - N 2 - S.n.r. (2 épr.).
Vienne p. 31.
Rome FC 117720.

Denys Anthéaume Fiacre (1609-1684), frère de l'ordre de Saint-Augustin, lié à Claude Bernard ; il se fit connaître par sa piété et ses prédictions ; Louis XIII et Anne d'Autriche se recommandaient à ses prières.
Ce portrait a sans doute été gravé peu après la mort de ce dévot personnage.

GESVRES voir POTIER (n° 51).

N° 22 — GODET DES MARAIS (PAUL), *d'après Frère André* (Paris 1662 ?-1753).

PAULUS DE GODET DES MARAIS EPISCOPUS CARNOTENSIS ; sur le listel en bas à g., *F. Andreas Pinxit Parisiis.* ; à dr., *Pet^{rus}. Simon Eques romanus et sculptor regius, sculp^{s}. 1708.* La lettre *R* inscrite à la pointe sur le listel, en bas vers la g.

1er état: sans le nom du personnage ; *P. Simon sculpsit* (B.N. Est. AA4).
2e état : état décrit (B.N. Est. N3 - S.n.r. - Vienne p. 26).

390 (338) × 462 (450).
Firmin-Didot 2284 - Le Blanc 24 - Mireur - Nagler 20.
Pièces justif. FF, III : cuivre estimé 25 livres avec le portrait de *Harlay.*

Paul Godet des Marais (1647-1709), évêque de Chartres en 1it remarquer par son austère vertu, son zèle et son désintéressement pendant la disette qui, en 1709, affligea son diocèse ; il abandonna aux pauvres tous ses revenus. Il devint directeur de Madame de Maintenon après la mort de l'abbé Gobelin, et directeur de Saint-Cyr.
« Cet évêque de Chartres était, à le voir, une barbe sale de fond de séminaire, et dans le vrai un homme d'esprit, d'honneur, d'une piété solide, quoique entêté, capable d'amitié, plein de sentiments nobles, désintéressé d'avoir, mais point du tout de pouvoir, grand et bon évêque très résident, très appliqué et très aumônier, fort savant et bon théologien, grand ennemi des jansénistes, presque autant des jésuites, encore plus de la morale relâchée, médiocrement ultramontain, quoique pétri de Saint-Sulpice, dont il n'avait point pris les petitesses et encore moins l'inquisition, avec un cœur bon et un esprit droit qui le faisait aisément revenir de ses préventions. (Saint-Simon, t. III, p. 1119.)

N° 23 — HARLAY-CHAMPVALLON (FRANÇOIS DE), *d'après Dubuisson* (abbé au monastère de Saint-Victor).

FRANCISC^{S}. DE HARLAY ARCHIEP^{S}. PARISIENSIS REG^{m}. ORD^{m}. COMMENDATOR. SORBONÆ PROVISOR. Sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon,* à dr., *sculpsit.* Sous le trait carré, au centre : *Se vend A Paris chez F. Iollain Laine, rue S. Iacques a la ville de Cologne 1688.*

1er état : avant le nom du graveur (Prouté, cat. 1987, n° 247).
2e état : avec le nom du graveur et la dédicace : *OFFEREBAT IOANNES LVDOVICVS DE FORTIA DE MONTREAL.* Sur le listel en bas à g., *P. Simon* à dr., *sculpsit* (B.N. Est. AA3 - N 4 - S.n.r.).
3e état : sans la dédicace dont la trace est encore visible (B.N. Est. AA4 - S.n.r.).
4e état : état décrit (B.N. Est. AA4 - Vienne, p. 22 - Rome FC 117702).
5e état : sur le listel ext. à g., *P. Simon scul,* à dr., *F. Iollain excudit.* La planche a été retouchée, les travaux sont plus sombres et plus durs (B.N. Est. AA 4).

482 (475) × 580 (565).
Firmin-Didot 2285 - Huber et Rost - Le Blanc 22 - Mireur - Prouté (cat. 1987, n° 89 ; n° 247).
Pièce justif. FF III (?) : prisé 25 livres avec le portrait de *Godet des Marais.*

François de Harlay-Champvallon (1625-1695) : archevêque de Rouen puis de Paris en 1670, il fut chargé par Louis XIV des affaires du clergé régulier ; il eut la plus grande part à ce qui se fit au sujet de la régale et aux discussions sur l'Edit de Nantes. Il mourut d'apoplexie. « Madame de Maintenon, à qui il avait déplu d'une manière implacable en s'opposant à la déclaration du mariage dont il avait été l'un des trois témoins, l'avait coulé à fond... Son profond savoir, l'éloquence et la facilité de ses sermons... jusqu'à sa capacité dans les affaires et l'autorité qu'il avait acquise dans le clergé, tout cela fut mis en opposition de sa conduite particulière, de ses mœurs galantes, de ses manières de courtisan du grand air. Le monde l'abandonna. Toutes les grâces de son corps et de son esprit qui étaient infinies... se flétrirent. Il ne se trouva de ressource qu'à se renfermer avec sa bonne amie la duchesse de Lesdiguières, qu'il voyait tous les jours de sa vie. » (Saint-Simon, t. I, p. 256-7.)
Ce portrait fut gravé en 1678 : le 1er décem-

18

21

19

22 - 2e état

20

23 - 2e état

24 - 2e état

bre 1677, Françoise Yvonnet avait demandé à Simon de lui graver avant le 25 juin un portrait de Harlay d'après un pastel de Dubuisson moyennant 1 500 livres (pièce justif. C) ; en 1688, Jollain en vendait les épreuves ; en 1690, il semble bien que Simon en vendit le cuivre à Louis Boistel. Simon serait-il rentré en possession de ce portrait ? On trouve en effet mention dans son inventaire après décès d'une planche représentant « Monsieur l'Archevêque de Paris » qui fut estimée à 25 livres avec le portrait de Godet des Marais *(Pièce justif. H).*
Jean-Louis de Fortia, abbé de Montréal fut grand vicaire de Bourges, prieur d'Amberle, abbé de Saint-Pierre d'Orbais ; il mourut au séminaire de Saint-Malgloire à Paris en 1704.

N° 24 — HOTMAN (VINCENT).

VINCENT HOTMAN CHER SEIGR DE FONTENAY. ME DES REQTES DE L'HOSTEL. INTENDANT DES FINANCES DE FRANCE. Sous les rubans en bas au centre, vers la g., *P. Simon.*

1er état : col à rabat (B.N. Est. AA 3 - S.n.r.).
2e état : col de dentelle avec glands, manteau drapé sur le devant. Visage retravaillé, notamment du côté dr. (B.N. Est. N 2 - S.n.r. - Vienne, p. 43).
3e état : sans le nom de Simon (Lille cart. 64, inv. 146(25)).
308 × 247.

Vincent Hotman, seigneur de Fontenay, maître des requêtes en 1656, conseiller d'Etat, intendant des finances puis intendant de Paris de 1675 à 1681 ; il avait épousé Marguerite Colbert, fille d'Oudart Colbert, conseiller au Parlement de Paris, cousin de Jean-Baptiste Colbert. Il mourut en 1683.
La Bibliothèque Sainte-Geneviève conserve une épreuve du premier état, ayant servi pour la thèse Pro Actu Publico Et Laurea Artium *de François Picard, blésois, présidée par Louis Rouillard, soutenue au collège de la Marche le 15 août 1667 (W fol 241 (4) inv. 352 rés, fol. 48).*
Ce portrait est classé par Monod (t. VII, p. 217) parmi ceux gravés par différents maîtres d'après Nanteuil.

N° 25 — JACQUES III D'ANGLETERRE.

Sur l'appui : *JACOBVS III. Magnæ Britanniæ Rexα. 1708.* Au-dessous, de l'appui à dr., *P. Simon Eq. scul.*

1er état : état décrit (B.N. Est. N 2).
2e état : *JAMES THE VIII King of Scotland England / France α Ireland Lc*[a] : sur un cartel. Les ombres du côté g. du visage ont été accentuées (B.N. Est. N 2).
66 (63) × 101 (100).

Jacques III d'Angleterre (1688-1766), fils de Jacques II et de Marie de Modène ; il fut reconnu pendant quelques années par la cour de France sous le titre de Jacques III et porta en Europe le nom de Chevalier de Saint Georges ou de Prétendant. En 1715, on fit une tentative pour lui rendre la couronne ; soutenu par la cour de Rome et par Louis XIV, il fut bientôt abandonné par le Régent et erra d'état en état, tantôt honoré, tantôt proscrit.
Le fait que le prétendant y est intitulé roi de France semble indiquer que le deuxième état fut édité, ou du moins mis en vente, à l'étranger. Jacques, s'il avait régné, aurait été le huitième roi d'Ecosse de ce nom.

N° 26 — LA VRILLIERE (MICHEL PHELYPEAUX DE), *d'après Pierre Simon* lui-même.

MICHÆL PHELYPEAVX DE LAVRILLIERE PATRIARCHA ARCHIEPISCOP[S] *BITVR*[S] *AQVITANIARVM PRIMAS.* Sur le listel en bas à g., *P. Simon ad vivum pingebat et* (sic).

480 × 573.
B.N. Est. N 4.
Vienne, p. 24.
Rome FC 117703.

Michel Phélypeaux de La Vrillière, abbé de Saint-Lô, évêque d'Uzès, puis archevêque de Bourges de 1679 à 1694, date de son décès ; il était alors âgé de cinquante-deux ans.
Est-ce par l'intermédiaire de son frère, prêtre et directeur du séminaire de Bourges, que Simon reçut la commande du portrait de La Vrillière puis de celui de son successeur Léon Potier. En effet, il est certain que La Vrillière connaissait personnellement Jean-Baptiste Simon puisque après bien des péripéties, l'archevêque décida en 1679 de remplacer, au séminaire de Bourges, les oratoriens par les sulpiciens (cf. F. Lebrun, Histoire des catholiques en France. *Paris, 1980, p. 167). C'est peu après sa prise de possession de l'archevêché de Bourges, entre 1679 et 1680, que Simon grava ce portrait ; La Vrillière apparaît âgé tout au plus de trente-cinq ou quarante ans.*

N° 27 — LE CONTE (NICOLAS), *d'après Largillière* (1656-1716).

NICOLAUS LE CONTE CAPITALIUM LITIUM PARISIENSIS PRÆTOR. Sur le listel ext., en bas à g., *N. de Largilliere Pinx.*, à dr., *P. Simon Eques Rom' sculptor Regius 1709.*

1er état : avant les noms des artistes (Vienne, p. 47).
2e état : état décrit (B.N. Est. N 3).
347 (340) × 469 (464).
Le Blanc 23.

Nous n'avons pas de plus amples détails biographiques concernant Nicolas Le Conte que ceux portés sur l'estampe.
On ignore ce qu'est devenu le tableau interprété par Simon (cf. Exp. Largillière, *Montréal sept. 1981, p. 387 ; on trouve mention d'une épreuve de cette gravure dans le* Catalogue des tableaux, estampes, dessins... provenant du cabinet de M. de Largillière, *Paris, 1767 ; B.N. Est. Yd 61, in-8°). Cette gravure a été copiée en 1710, assez fidèlement, par C. Duflos. Cependant Duflos n'a pas repris ce qu'avait d'original le travail de Simon dans le traitement des yeux, des joues et du menton ; son interprétation est moins colorée et le personnage a une moins grande présence ; le regard est moins pétillant. Notons que la lettre précise :* P. Ernou Eques Pinx., *ce qui contredit celle de Simon (cf. B.N. Est. N 3).*

N° 28 — LE TELLIER (CHARLES MAURICE).

CAR. MAVR. LE TELLIER ARCHIEP. DVX REMVS. I. PAR FRAN. S. SEDIS APOST. LEGAT. NATVS. Sur le listel en bas à g., *P. Simon sculps.*, à dr., *F. Iollain excudit 1688.*

1er état : sur le listel int : en bas : *OFFEREBAT NICOLAVS POLLART PARISINVS ORAT. D. IESV.* Sur le listel ext. en bas à g., *P. Simon*, à dr., *sculps.* (B.N. Est. AA4 - S.n.r.).
2e état : décrit ; chevelure plus claire et plus longue, moustache plus abondante, visage retravaillé. (B.N. Est. N 4).
493 (490) × 589 (584).

Charles Maurice Le Tellier, fils du chancelier Le Tellier et frère de Louvois, naquit à Turin en 1642 ; en 1653, il était abbé de Lagny, en 1668, coadjuteur de l'archevêque de Reims, puis archevêque en 1671 ; il mourut en 1710. Il était commandeur des ordres du roi, proviseur de Sorbonne et abbé de Saint-Rémi de Reims.
Ezéchiel Spanheim (p. 205) écrit : « Il est véritablement grand de taille, et avec tout l'embonpoint d'un homme bien nourri, mais d'ailleurs avec un air rude, grossier, et des manières qui y ont beaucoup de rapport... La faveur et les postes du père et du frère ne purent d'ailleurs que concourir à en procurer de plus avantageux à celui-ci que la qualité qu'il portait d'abbé Le Tellier, et ainsi à le faire déclarer coadjuteur de l'archevêque de Reims, un des premiers et des plus considérables bénéfices de France par les revenus, par le droit de sacrer les rois et par le rang qu'il donne de premier duc et pair de France. »
Saint-Simon (t. I, p. 735) le décrit « d'un naturel brutal, se contraignant rarement » mais également « aimé et estimé en Sorbonne, qu'il protégeait et gouvernait très bien » (p. 750).
C'est semble-t-il peu après avoir gravé le portrait de Louvois, *lui aussi réédité par Jollain, que Simon exécuta celui de* Le Tellier, *plus précisément entre 1680 et 1685 ; l'archevêque paraît tout au plus âgé d'une quarantaine d'années.*

N° 29 — LIONNE (JULES PAUL DE).

Sous l'ovale : *Jules Paul de Lionne.*
37 (33) × 54 (40).
B.N. Est. N 2.

Jules Paul de Lionne (1665-1718) : fils du conseiller d'Etat, ministre et secrétaire aux Affaires étrangères, Hughes de Lionne. Le 3 octobre 1665 il fut investi du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, il était également abbé de Marmoutiers, de Chaalis et de Cercamps. Selon Saint-Simon, il avait passé sa vie sans voir presque personne et mourut aussi obscurément qu'il avait vécu. Il eut une vie débauchée et fut accusé de vendre ses bénéfices ecclésiastiques.

Lelong (Liste générale et alphabétique des portraits gravés des françois et des françoises illustres jusqu'en l'année 1775, *Paris, 1809) mentionne parmi les portraits de Jules Paul de Lionne une estampe de P. Simon in-12° ; il y aurait donc un état avec le nom du graveur.*
Bien que nous ayons inclus ce portrait dans l'œuvre de Simon, cette attribution ne nous satisfait pas entièrement. Cependant, la présence dans son inventaire après décès de 94 épreuves du portrait de Lionne, estimées 10 livres permet de supposer que Simon a en effet gravé un portrait du prieur de Saint-Martin-des-Champs (pièce justif. FF, II). Rappelons de plus que Simon fut pourvu par l'abbé de Lionne du bénéfice de plusieurs abbayes. L'abbé apparaît âgé d'environ quarante-cinq ou cinquante ans, cette estampe a donc été gravée entre 1705 et 1710.

LORGES : voir DURFORT-DURAS (n° 20).

N° 30 — LOUIS DE FRANCE (LE GRAND DAUPHIN).

LVDOVICVS DELPHINVS LVD. MAGNI FIL. VNICVS. Sur le listel ext. en bas à g., *P. Simon sculpsit* ; sur celui du centre : *F. Iollain excudit.* à dr., sur le listel ext., *Cum priuil. Regis 1688.*

1er état : la perruque est longue et retombe des deux côtés ; avant l'adresse de Jollain (Vienne, p. 8).
2e état : avec la date *1686*, et sous le trait carré : *Se vendent a Paris chez H Bonnart rue S*[t] *Iacques vis a vis les Mathurins au coq.* Les cheveux sont plus courts, coiffés en boule et ne retombent plus sur l'épaule droite (B.N. Est. N 4 - Vienne, p. 9).
3e état : état décrit ; une longue mèche recouvre en partie la cuirasse sur l'épaule droite (B.N. Est. N 4, AA 4, grd. S.n.r. - Vienne, p. 9).
484 × 582.

Louis de France dit le Grand Dauphin ou Monseigneur (1661-1711). « Il était plutôt grand que petit, fort gros, sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avait cassé le nez par malheur en jouant, étant tous deux enfants. Il était d'un fort beau blond, avait le visage fort rouge de hâle partout et fort plein, mais sans aucune physionomie... de caractère il n'en avait aucun... Monseigneur était sans vice ni vertu, sans lumière ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir... Sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres. » (Saint-Simon, t. IV, p. 78.) Cf. *n° 10 Christine de Bavière (Dauphine).*

N° 31 — LOUIS DE FRANCE (LE GRAND DAUPHIN).

LOVIS DAVPHIN DE FRANCE FILS DE LOVIS LE GRAND. Sur le listel int., en bas à g., *P. Simon Eques*, à dr., *Fecit C.P.R. 1693.*

497 (485) × 585 (574).
B.N. Est. AA 4, N 4 (France), grd. S.n.r.
Vienne, p. 10.
Mireur.

N° 32 — LOUIS XIV EN ARMURE AVEC ECHARPE EN SAUTOIR, *d'après Charles Le Brun* (1619-1690).

OFFEREBAT / HUMILIIMVS SVBDITVS

25 - 1er état

28 - 2e état

31

26

27 - 2e état

29

IACOBVS / à dr., *DE SIMIANE DE / GORDES COMES LVGDVNI.* En bas à g., *C. Le Brun Pinx.*, à dr., *P. Simon Sculp 1676.*

1er état : en bas à dr., sous l'ovale, *Le Brun Pinx*, à dr., *P. Simon* (Réunion des Musées Nationaux, Iconographie de Louis XIV, non localisé).
2e état : état décrit (B.N. Est. N 5).
3e état : sans la dédicace ; la signature est placée un peu plus haut, le dernier 6 de 1676 dépasse largement dans la marge. Les cheveux et l'armure ont été retouchés : les reflets sont plus vifs. *C le Brun ad vivum pin.*, à dr., *P. Simon sculp. 1676* (B.N. Est. N 5)
4e état : la couronne de laurier a été supprimée, de même que les fleurs de lys du fond rectangulaire, l'encadrement est simplement mouluré ; le nœud du

30 - 2e état

32 - 2e état

ruban est doublé et le visage vieilli (B.N. Est. N 4).

510 × 554.
Heinecken (*Dictionnaire des artistes...* Leipzig, 1790, t. III, p. 390), Jouin (*Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV*, Paris 1889, p. 520) Wildenstein (« Les œuvres de Charles Le Brun », *G.B.A.* 1965, n° 204).

Jacques de Simiane de Gordes, seigneur de Bayard, chanoine comte de Lyon, depuis comte de Gordes et marquis de Simiane, après la mort de son frère Pierre Gabriel en 1677 ; il se maria en 1682. L'année suivante, Jacques de Simiane de Gordes dédiait un autre portrait de Louis XIV également gravé d'après Le Brun (n° 33).

N° 33 — LOUIS XIV EN ARMURE SUR UNE VESTE A RAMAGES, *d'après Charles Le Brun.*

LVDOVICVS XIIII. DEI GRA. FRANCIÆ ET NAVARRÆ REX CHRISTIANISSIMVS α.
En bas au centre, sur le listel : lettre D inscrite à la pointe.

1er état : état décrit (B.N. Est. N 4)
2e état : Sur le listel ext. en bas à g., *C. le Brun Pinx.*, à dr., *P. Simon sculp 1677.* Sur le listel int. : *Offerebat humillimus subditus Jacobus / de Simiane de Gordes Comes Lugduni.* La lettre *D.* a été effacée. (B.N. Est. N 4) Gori Gandellini 4 - Jouin, p. 520 - Heinecken t. III, p. 396 - Nagler 6.
3e état : le roi porte un chapeau à plumes. Sur le listel ext. en bas à g., *C. le Brun Pinx.*, à dr., *P. Simon sculp. 1682.* Les moustaches sont plus longues, plus nettement retroussées ; la cuirasse a été retravaillée, le jabot allongé et le nœud raccourci ; les boucles de la coiffure sont moins lourdes, plus fines et plus naturelles. Sur le bras dr. Simon a ajouté des fleurs de lys (B.N. Est. N 4 - grd. S.n.r.). Firmin-Didot 2277 - Jouin p. 520 - Heinecken t. III, pp. 395-396 - Mireur-Wildenstein n° 204.
4e état : sur le listel int., en bas au centre : *F. Jollain l'aine excudit 1688* (B.N. Est. Hennin, LXXXVI, p. 47).
495 (486) × 594 (590).

C'est du portrait peint par Le Brun qu'il avait gravé en 1676, que s'est de nouveau inspiré Simon ; le gravant cette fois-ci en contrepartie, il ajouta sous la cuirasse du monarque une veste à ramages et sur la tête un chapeau à plumes. Le portrait de Le Brun n'est plus aujourd'hui connu que par les nombreuses gravures qui en ont été tirées ; celles-ci se distinguent par d'importantes variantes vestimentaires. Signalons celles de Masson et d'Etienne Picart gravées la même année (cf. B.N. Est. N 4), inférieures à celle de Simon par le dessin, la coloration ou l'étude psychologique.

N° 34 — LOUIS XIV EN ARMURE, DES FLEURS DE LYS SUR L'EPAULE GAUCHE, *d'après Pierre Simon* lui-même.

LVDOVICVS MAGNVS DEI GRATIA FRANCIÆ ET NAVARRÆ REX CHRISTIANISSIMVS. Sur le listel : *Offerebat humillimus Subditus Franciscus / de Montsaulnin du Montal abbas.* Sur le listel int. en bas à g., *P. Simon del.*, à dr., *sculp. 1678.*

485 (475) × 580 (570).
B.N. Est. N 4 - grd. S.n.r. (2 épr.).
Le Blanc 21 - Nagler 7.
Mercure de France, septembre 1678, p. 184 : « Cet ouvrage (la thèse de Montsaulnin) fut très favorablement receu en cour, ainsi que le portrait de sa Majesté fait par le sieur Simon graveur. Il avait déjà fait celuy de Monsieur le Prince et celui de Monsieur l'Archevêque de Paris, ces trois portraits l'ont rendu fort recommandable. »

François de Montsaulnin, abbé de Montal, était fils de Charles de Montsaulnin, comte de Montal, gouverneur de Charleroi. L'auteur du Mercure *précise : « C'est une très ancienne maison qui descend d'Ecosse et qui s'est alliée à tout ce qu'il y a de plus grand en Bourgogne... Madame sa mère est de la maison de Bussy-Rabutin et madame de Montal sa femme, de celle de Soulage en Rovergue... »*

N° 35 — LOUIS XIV EN MANTEAU FLEURDELISE, *d'après Pierre Simon* lui-même.

En bas à dr., sur le listel : *P. Simon F.* et les lettres *PMF.*

1er état : état décrit, signalé par Firmin-Didot : 2278
2e état : LVDOVICVS MAGNVS HERORVM MAXIMVS. Sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon*, à dr., *delin et sculps. 1683* et les lettres *PMF* ou PMB (B.N. Est. grd. S.n.r. - N 4).
3e état : dans les écoinçons, un médaillon orné de trois fleurs de lys et accompagné de légendes ; en haut à g. : *Considerate lilia quomodo crescunt Math. 6. cap.* et la date *1684* (Vienne, p. 2).
Le Blanc 18/1.
4e état : sur le listel inf. en bas à g., *Offerebat R.P. Carolus Guilhet Provincialis Provinciæ Provencæ, à dr., ordinis minimorum in comitiis generalibus massiliæhabitus.* (B.N. Est. S.n.r.).
5e état : dans chaque écoinçon un médaillon avec une des effigies d'un des rois qui a porté le surnom de grand ; en bas à g. *THEODOSIVS MAGNVS*, à dr., *HENRI LE GRAND...* Sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon*, à dr., *delin et sculps. 1686.*
Le visage du roi est légèrement vieilli, les rides à la naissance du nez, les poches sous les yeux sont accentuées. La chevelure descend également du côté droit ; le manteau d'hermine, devenu moins important, est retenu par un mufle de lion. Des tailles croisées remplacent les rayons qui auréolaient le monarque (B.N. Est. N 4 - Vienne 30 [3].).
Firmin-Didot 2278-2 - le Blanc 18-2.
6e état : la date a été effacée mais se devine encore (B.N. Est. N 4).
7e état : sur le listel int. en bas : *F. Iollain excudit 1688.* Les lettres *PMB* sont toujours visibles (B.N. Est. N 4).
500 (494) × 554 (544).

N° 36 — LOUIS XIV EN ARMURE ORNEE D'UN MUFLE DE LION, *d'après Pierre Simon* lui-même.

LVDOVICVS MAGNVS.

1er état : état décrit. Sans l'ovale ; seul le portrait (B.N. Est. N 5)
Aux travaux : 540 × 620.
2e état : l'encadrement est achevé, le visage du roi retravaillé et vieilli ; la perruque est plus claire, les reflets sont plus nombreux ; l'ombre est moins importante dans la partie inférieure droite du visage. Des tailles ont été ajoutées dans le drapé. (B.N. Est. N 6, Louis XIV).
3e état : l'ovale orné de palmes tenues par un ruban sur lequel il est écrit : *CONCORDI PACE LEGAVIT.*, et parmi divers attributs : œil, drapeaux, trompettes... : *PRÆVIDET ET PROVIDET.* Sur le listel en bas à g. *P. Simon ad viuum*, à dr., *ping. et sculp. 1685* (B.N. Est. AA 6).
622 × 779.
Bouvy (*Amateur d'estampes*, 1927, pp. 182-183, ill.) - Le Blanc 19 - Colonnel et al. p. 85.
Selon Bouvy, il faut voir dans ce portrait

34

37 - 3e état

33 - 1er état

33 - 3e état

une allusion à la Révocation de l'Edit de Nantes.
4e état : Louis XIV tenant un globe fleurdelisé sur lequel sont inscrits les noms de différentes contrées : *ASIE, PERSE, INDE, CHINE, SIAM, TARTARIE.* Sous la comp. : *Tel estoit le Vainqueur de l'Escaut et du Rhein, / Quand du Sort de l'Europe Arbitre Souverain // Il tenoit enchaisné le Démon de la Guerre, / Et goustoit le plaisir d'avoir calmé la Terre.* Sur le listel en bas à g., *P. Simon ad vivum Pinx. et sculp. C.P.R. 1687* (B.N. Est. AA 6 - N 5). Le visage du roi est vieilli.
5e état : sur le listel en bas à dr., *Se vend A Paris chez F. Iollain lainé* (sic) *rue S.t Iacques a la ville de cologne.* Certains détails du visage notamment dans le côté dr., et la narine g., ont été ajoutés (B.N. Est. N 5).
623 (623) × 782 (692).

N° 37 — LOUIS XIV TENANT UN ATTRIBUT ALLEGORIQUE, *d'après Pierre Simon* lui-même.

1er état : Louis XIV tenant un casque surmonté d'une victoire tenant elle même une couronne de laurier et une palme ; sa cuirasse est ornée d'une foudre. Sous la comp., *LUDOVICUS MAGNUS,* à g., *P. Simon Eques Romanus ad vivum,* à dr., *Pinx. et sculp. excud. C.P. Regis/ 1691.*
B.N. Est. : AA 5 - grd. S.n.r.
Vienne Fr. Gr. S.t suppl III (10).
2e état : Louis XIV tenant un casque avec une victoire et un panache. Sa cuirasse est ornée d'un soleil. *LUDOVICUS MAGNUS.* A dr., *Petrus Simon Eques Romanus pinxit et sculp 1692.*
B.N. Est. : N 5 - N 6.
3e état : Louis XIV tenant un bâton de commandement ; sa cuirasse est en partie couverte par une écharpe en sautoir ; et un manteau fleurdelisé doublé d'hermine. Les longues mèches pendant sur les épaules ont été effacées. Même lettre mais avec la date *1697.*
B.N. Est. : N 6.
630 (628) × 808 (796).

35 - 2e état

35 - 5e état

36 - 1er état

36 - 3e état

36 - 4e état

N° 38 — LOUIS XIV EN VESTE DE VELOURS, *d'après Pierre Simon* lui-même.

LOVIS LE GRAND ROY DE FRANCE. Sur le listel int., en bas à g., *P. Simon Eques*, à dr., *Fecit C.P.R. 1692.*
485 (478) × 580 (572).
B.N. Est. : N 4 - grd. S.n.r., inscr. ms : en may).
Vienne, p. 5.
Mireur.

N° 39 — LOUIS XIV S'ADRESSANT A UN ECUYER, *d'après Antoine Dieu* (1662-1727) et Pierre Mignard (?).

1er état : Sous le trait carré, au centre : *Ludovicus magnus.* A g., *Petrus Simon Eques sculpsit 1694.*, à dr., *Cum Priuilegio Regis.*
B.N. Est. N 3.
2e état : au-dessous du nom de Simon : *Ant. Dieu delineauit.* Planche retravaillée par endroits, notamment en bas de la cape du roi.
B.N. Est. : N 3.
422 × 574.
Firmin-Didot 2279 - Mireur.
Composition proche d'une œuvre de P. Mignard gravée en manière noire par P. Carré (B.N. Est. N 3).
3e état : LOUIS XIV DONNANT DES ORDRES POUR FORTIFIER LES PLACES. La position du pied du roi a été modifiée, la jambe est portée plus en avant, la bandelette tenant la sandale est plus large. Le visage de l'écuyer est différent ; la planche a été légèrement coupée ; la part. sup. de la 2e tente n'est plus visible. Derrière le roi, la table a été remplacée par un personnage casqué tenant un bouclier avec la devise *NEC PLVRIBVS IMPAR.* Près du roi il n'y a plus un mais deux soldats qui tiennent un plan de fortifications. Dans la marge : *Ouy, Grand Roy, laissons là les sièges, les Batailles / Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles, / Et souvent sur tes pas marchant sans ton aveu, / s'aille couvrir de sang de poussière et de feu. // A quoy bon, d'une muse au carnage animée, / Echauffer ta valeur déjà trop allumée ? / Jouissons a loisir du fruit de tes bienfaits : / Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.* A g. dans la comp., sous les pieds des deux soldats : *LOÜIS QUI FAIT TREMBLER LA TERRE, / ET NE TREMBLA JAMAIS : / QUI SE FAIT REDOUTER A COUPS DE CIMETERRE, / ET SE FAIT ADMIRER A FORCE DE BIENFAITS, / A PARU TROP AIMER LES PERILS DE LA GUERRE, / POUR N'AIMER PAS UN PEU LES PLAISIRS DE / LA PAIX.* Sans le nom du peintre ni du graveur.
B.N. Est. N 3 - AA 4 - S.n.r.
405 × 536 (587 avec la lettre).
4e état : la légende est la même mais le nom du roi est écrit en plus grandes lettres que le reste du texte et orthographié *LOÜIS* et non *LOUIS.* Egalement anonyme. (B.N. Est. Qb[1] 1680).
5e état : Sous le trait carré : *Petrus Simon Eques sculpsit 1694 / Antoine Dieu delineauit.* (B.N. Est. Ed 39 fol. - Vienne, p. 30).
6e état : Sous le trait carré en bas à g., *Nanteuil sculp.*, à dr., *A Paris chez Limosin ruë de Gêvre ;* avec *seiges* pour « sièges ».
Firmin-Didot 2280 - Exp. Colnaghi automne 1974, n° 412, p. 44. — Colonnel p. 85.
Limosin (Joseph. avt 1700 apr. 1746) *cf.* Grivel, Préaud, Cassel, et Le Bitouzet : *Dictionnaire des éditeurs d'estampes.* - Promodis, 1987.

N° 40 — LOUVOIS (FRANÇOIS MICHEL LE TELLIER, marquis de), *d'après Pierre Simon* lui-même.

FRANÇOIS MICHEL LETELLIER MARQ. DE LOVVOIS MINIST. ET SECRETRE D'ESTAT. Sur le listel ext. en bas à g., *P. Simon ad vivum*, à dr., *Ping. et sculp.*

1er état : état décrit (B.N. Est. N 4).
2e état : en bas au centre, sur le listel inf. : *F. Iollain excudit* (B.N. Est. AA4).
510 × 611.
Mireur.

François Michel Le Tellier, marquis de Louvois (1639-1691), fils du chancelier Le Tellier, il obtint la survivance de son père comme secrétaire d'Etat à la guerre en 1655 ; en 1660, il fut nommé conseiller au parlement de Metz ; en 1662, il entre au conseil et, en 1668, devient surintendant général des postes et des relais, en 1671, il est nommé chevalier des ordres du roi, en 1672, secrétaire d'Etat et, en 1683, surintendant des bâtiments, des arts et des manufactures.
Spanheim écrit : « Sans m'arrêter beaucoup à son extérieur, je me contenterai seulement d'en dire qu'il n'aurait pas promis toute l'activité, la vigilance, et l'habileté qu'on lui connoît, et qu'on n'auroit pas attendues d'un corps aussi pesant et chargé de matière, ni d'un air naturellement rude et en apparence peu réfléchi, ni des manières hautaines, brusques et emportées qu'on lui voyait. » (P. 154.)
Ce portrait a été gravé entre 1679 et 1683, avant que Louvois soit nommé surintendant des bâtiments. Notons que Simon, à la même époque, a également gravé le portrait du frère de Louvois, Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims.

MADAME voir ORLEANS (n° 45).

N° 41 — MAULEVRIER (EDOUARD FRANÇOIS COLBERT, COMTE DE), *d'après Pierre Simon* lui-même.

EDVARDVS~FRANCISCVS COLBERT COMES DE MAVLEVRIER. Listel int. en bas au centre : *OFFEREBAT CAROLVS CHEROVVRIER DESGRASSIERES ANDINVS* ; sur le listel ext. en bas à g., *P. Simon ad viuum*, à dr., *Ping. et sculp.*

445 (437) × 520 (510).
B.N. Est. : N 3 - S.n.r.
Vienne, p. 38.
Le Blanc 12 - Nagler 13.

Edouard François Colbert, comte de Maulévrier (1634-1693), frère du grand Colbert, maréchal de camp en 1669, lieutenant général en 1676 et gouverneur de Tournai en 1682 ; le chagrin de n'avoir pas été compris dans la promotion des maréchaux fut, dit-on, une des causes de sa mort.
Selon Saint-Simon : « Il n'avait point un visage agréable, sa figure était d'ailleurs très commune. Il n'était point sur le pied de la galanterie. Il avait de l'esprit, et un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, et rien qui la put retenir, laquelle allait jusqu'à la folie. » (T. II, p. 519.)
Maulévrier semblant âgé ici d'environ quarante-cinq à cinquante ans, c'est entre 1679 et 1684 que Simon dut entreprendre son portrait.

N° 42 — MECKLEMBOURG (CHRISTIAN, PRINCE DE), *d'après C. Perrin* (Les Planches 1645 - Rome vers 1700).

CHRISTIANVS LVDOVICVS DEI GRATIA DVX MEGALOPOLITANVS PRINCEPS VANDALORVM α C. ; sur le listel ext. en bas à g., *C. Perrin Pinxit* ; à dr., *P. Simon sculpsit 1675.*

507 (499) × 560 (552).
B.N. Est grd. S.n.r. - N 4 - AA 4 (Perrin).
Vienne, p. 17.
Firmin-Didot 2286 - Le Blanc 25 - Mireur - Nagler 9.

Christian Louis de Mecklembourg, fils aîné du duc Adolphe Frederic ; ayant abandonné sa femme et son pays, il se fit catholique pour épouser en 1664 la veuve du duc de Châtillon ; après son adjuration, faite en présence de Louis XIV, il délaissa cette nouvelle épouse et partit pour Rome. Il mourut à La Haye en 1692.

MONSIEUR voir ORLEANS (n° 46).

N° 43 — MONTPENSIER (ANNE MARIE LOUISE, DUCHESSE DE ; dite LA GRANDE MADEMOISELLE).

ANNE MARIE LOVISE D'ORLEANS SOVVERAINE (sic) DE DOMBES DVCHESSE DE MONTPENSIER αc. Dans la comp., en bas à g., *P. Simon sculp.*

1er état : état décrit.
422 × 509.
B.N. Est. Ne 31 rès - Ne 63 - N 2.
Vienne, p. 15.
Rome FC 117712.
Bouvy 68 - Firmin-Didot 2282 - Gori Gandellini 6 - Huber et Rost - Le Blanc 26 - Mireur - Nagler 10.
2e état : Dans l'ovale. *F. Iollain exc. 1688.*
Versailles, Château. Vol 33. 1. *Les Bourbon.*

Anne Marie Louise de Montpensier (1627-1693) : fille de Gaston d'Orléans et de Marie de Bourbon ; son rôle actif pendant la Fronde la contraint de quitter la cour qu'elle regagna en 1657 ; sa vie orageuse et le nombre extraordinaire des mariages qui lui furent proposés de même que son mariage secret avec Lauzun ne contribuèrent pas moins à sa renommée.
Sa fortune nous dit Spanheim « fit regarder cette princesse pour un des plus avantageux partis de l'Europe : ce qui était encore soutenu par une taille avantageuse et un port digne d'un si haut rang, par une beauté mâle, par un esprit qui parût élevé, par des inclinations nobles, un grand courage et capable même de vues et de résolutions hardies pour attirer de la considération et pour parvenir à son but. » (P. 82.)
Ce portrait a été gravé entre 1675 et 1680, avant que la Grande Mademoiselle ait été contrainte de céder la souveraineté des Dombes au duc de Maine, en échange de la liberté de Lauzun.

N° 44 — OLIVA (JEAN PAUL) *d'après Gaulli dit Baciccio (cf.* n° 18).

IOANNES PAVLVS OLIVA GENERALIS SOCIETATIS JESV. Sur l'encadrement rect., en bas à g., *Gio. Bátta Gaulli pinx.*, à dr., *P. Simon sculp.*

310 (309) × 405 (400).
B.N. Est. AA 3 - N 2 - S.n.r.
Vienne, p. 28.

38

39 - 1er état

41

40 - 1er état

← 42

43 - 1er état

44 →

Jean Paul Oliva (Gênes vers 1600 - Rome 1681) : en 1616 il entra dans la Compagnie de Jésus et fut recteur du Collège Romain puis prédicateur apostolique sous Innocent X, Alexandre VII et Clément X. Il fut nommé vicaire général en 1661 puis général des jésuites en 1664. Il donna son appui à de nombreux artistes notamment au Bernin, à Pierre de Cortone et à Andrea Sacchi.
C'est probablement en Italie, entre 1668 et 1674 que Simon a gravé ce portrait ; le tableau de Gaulli est aujourd'hui perdu (cf. E. Engass, op. cit., p. 171 et B. Canestro Chiovenda. — « Della gloria di S. Ignacio e di altri laumi del Gaulli per I Jesuiti », in Commentari, *XIII, 1962, fig. 14).*

N° 45 — ORLEANS (ELISABETH CHARLOTTE DUCHESSE D', dite Madame ou la Palatine).

Sur un phylactère, en haut à g., *ELISABETH CHARLOTTE*, à dr., *PALATINE, DVCHESSE D'ORLEANS.* et la devise : *FŒCVNDIOR*, à dr., *VNISERVORIDEV.* Sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon*, à dr., *sculpebat 1674.*

544 × 670
1er état : état décrit (B.N. Est. grd. S.n.r. - N 5) - Vienne, p. 14 - Gori Gandellini 7 - Le Blanc 28 - Mireur - Nagler 11.
2e état : tous les éléments du décor sur lequel se détachait le portrait ont été supprimés ; les travaux ont été mal effacés, des traces grises dues aux outils sont très nettement visibles. L'ovale se détache sur un fond rayé horizontalement ; sur le listel : *ELIZABETH CHARLOTTE PALATINE DVCHESSE D'ORLEANS* ∝. et en bas au centre, *P. Simon sculp. 1677.* Le cuivre a été coupé : 548 (540) × 680 (675).
Vienne, p. 14.
3e état : sans la date ni le nom du graveur. Sur l'épaule g., une longue mèche bouclée et les cheveux descendant plus bas également de l'autre côté. (Vienne, p. 13.)

Elisabeth Charlotte d'Orléans (1652-1722), dite la Palatine, seconde femme de Philippe d'Orléans (en 1672), fille de Charles-Louis de Bavière, électeur Palatin et de Charlotte de Hesse-Cassel.
« Elle porta en France avec l'âge de dix-neuf ans, une taille belle et libre, un port dégagé, un air ouvert et aisé, un visage qui, sans avoir les traits d'une beauté délicate et régulière, ne laissait pas d'avoir de l'agrément, de la noblesse et de la douceur. Elle y joignit des manières franches, libres, honnêtes, éloignées entièrement d'affectation et d'artifice... » (E. Spanheim, p. 76).
Portrait conçu en pendant à celui du Duc d'Orléans.

N° 46 — ORLEANS (PHILIPPE DE FRANCE, DUC D' - DIT MONSIEUR).

Sur un phylactère, en haut à g., *PHILIPPES DE FRANCE*, à dr., *DVC D'ORLEANS.* et la devise : *ALTER. POST. FVL. / MINA. TERROR. PRO TALILVMIN.*

1er état : état décrit (Vienne, p. 11).
Firmin-Didot 2281.
2e état : la perruque est plus longue ; les cheveux couvrent en partie les fleurs de lys de l'épaule g. Le jabot est allongé. (Vienne, p. 12).
3e état : sur le listel ext., en bas à g., *P. Simon*, à dr., *sculpebat 1674.* B.N. Est. N 5 - S.n.r. - Vienne, p. 12.
555 (549) × 678 (670).
Firmin-Didot 2281 - Le Blanc 27 - Mireur.

Philippe d'Orléans : frère de Louis XIV (1640-1701) : duc d'Anjou (1640-1660) puis d'Orléans (1660), de Chartres, de Valois, Nemours et Montpensier, dit Monsieur ; il épousa Henriette d'Angleterre (1661) puis Elisabeth-Charlotte de Bavière (1671). Saint-Simon le tenait en piètre estime : « Il n'avait que les mauvaises qualités des femmes avec plus de monde que d'esprit et nulle lecture ; il n'était capable de rien. Personne de si mou de corps ni d'esprit, de plus foible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné ni plus méprisé par ses favoris... soupçonneux, défiant semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent pour s'amuser... C'était un petit homme ventru, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant noire et poudrée, et des rubans partout où il pouvait en mettre... le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long... » (T. II, p. 93.)

N° 47 — ORMESSON (OLIVIER LEFEVRE, COMTE D').

OLIVARIVS~LE FEVRE D'ORMESSON COMES ~ CONSISTORII. Sur le listel ext., en bas à dr. *P. Simon sculp.*

465 (460) × 535 (528).
B.N. Est. AA 3 - N 4 - S.n.r. (inscr. ms : 1677 - 2 épr.) - grd. S.n.r.
Firmin-Didot 2287 - Le Blanc 29 - Mireur.

Olivier Lefèvre d'Ormesson (1617-1686) fut conseiller au Parlement en 1636, puis aux finances et enfin conseiller d'Etat et intendant du Soissonnais. Rapporteur au procès de Fouquet, où il opposa une ferme résistance à Colbert, il n'obtint jamais la place de son père au Conseil, malgré les promesses qu'on lui avait faites antérieurement ; à titre d'avertissement, on lui retira l'intendance du Soissonnais ; il finit par se démettre de sa charge de maître des requêtes qu'il exerçait depuis 1643.
Il est possible, comme l'indique l'inscription manuscrite de l'épreuve conservée à la Bibliothèque Nationale (S.n.r.), que ce portrait ait été gravé en 1677.

N° 48 — PALLU (FRANÇOIS), *d'après Florent de La Mare Richart* (vers 1630-1718).

FRANCISCVS PALLV EPISCOPVS HELIOPOLITANVS VICARIVS APOSTOLICVS FOCHIENSIS ET ADMINISTRATOR GENERALIS SINARVM ; sur le listel int. : *OFFEREBAT ANNAEVS LECOVRT DE MONDORY DIACONVS CLAROMONTANVS.* Sur le listel ext. en bas à g., *F. De la mare Richart Reg. Accad. Pictor* ; à dr., *P. Simon sculpsit.*

1er état : état décrit (B.N.Est. N 6 - AA4 - AA3).
2e état : en bas au centre, *F. Iollain excudit* (Vienne, p. 25).
427 (421) × 515 (500).
Firmin-Didot 2288 - Le Blanc 30 - Mireur.

François Pallu (Tours 1625-Mogang, province de Fo-Kien 1684) : premier chanoine au collège de Saint-Martin de Tours, il se consacra aux missions étrangères. Evêque d'Héliopolis en 1667, puis vicaire apostolique de la province de Fo-Kien en Chine, il lutta contre l'influence des jésuites. Sa conduite fut approuvée par Rome et il fut nommé administrateur général des missions.
Ce portrait a été gravé après 1677, date de la réception de La Mare Richart à l'Académie et avant 1684, date du décès de Pallu.

N° 49 — PATIN (CHARLES), *d'après Claude Lefebvre* (1633-1675) (?).

En bas à g., dans la comp., *P S* inscrit très légèrement à la pointe.

70 × 99 (111).
B.N. Est. N 2 (inscr. ms : après le S [imon d'après Lefebure]).

Charles Patin (Paris 1633 - Padoue 1693), second fils de Guy Patin, il fut comme lui médecin ; mais dut fuir la France ayant été condamné aux galères pour avoir été accusé d'avoir distribué un libelle licencieux qu'il était chargé d'anéantir. Il voyagea en Allemagne, et se fixa à Padoue ; il fut nommé premier professeur de chirurgie chevaline. Savant, antiquaire, numismate averti, il légua plusieures pièces de ses collections à Louis XIV. On lui doit de nombreux ouvrages dont l'un, que nous n'avons pas pu retrouver, doit avoir ce portrait pour frontispice.
Ce portrait, le plus petit qu'ait exécuté Simon, a été peint par Lefèbvre avant 1675, date de son décès, et sans doute gravé peu après.
Il existe une copie de cette estampe, signée A M (Antoinette Masson ?) assez médiocre, de mêmes dimensions et gravée dans le même sens et qui a servi pour l'édition d'Odieuvre (N 2), des Hommes Illustres.

N° 50 — POISSON (PIERRE).

LE REVERD P. POISSON / Cordelier, Predicateur du Roy. / à dr., *Simon Eq. R. Sculp.* : sur un cartel, dans la comp., au bas du portrait.

1er état : avant toute lettre (B.N. Est. N 2).
2e état : état décrit (B.N. Est. N 2 , S.n.r.).
85 × 127.

Poisson (Pierre), cordelier né à Saint-Lô, il prêcha l'Avent à la cour en 1710 et se distingua par son talent oratoire. Il mourut à Tanlay en 1744. On a de lui plusieurs écrits dont les Oraisons funèbres du Dauphin (1711) et du duc de Boufflers (1721).
Cette estampe est probablement la dernière qu'ait exécutée Pierre Simon ; elle date de la fin de l'année 1709 ou du début de 1710. Elle fut copiée cette même année, en grand format et de façon très médiocre par un artiste qui n'a pas cru bon de signer son travail (B.N. Est. N 2). Simon possédait un portrait peint de ce prédicateur qui lui servit vraisemblablement de modèle (cf. pièces justif. FF, IV).

N° 51 — POTIER DE GESVRES (LEON), *d'après François de Troy* (Toulouse 1645 - Paris 1730).

LEO POTIER DE GESVRES ABBAS ET COMES BERNAIENSIS ; sur le listel int., en bas à g., *F. de Troye Pinxit*, à dr., *P. Simon sculpsit.*

421 (417) × 513 (504).
B.N. Est. : N 3 - AA3 - Db 14 fol. - S.n.r.
Vienne, p. 27.
Firmin-Didot 2289 - Gori Gandellini 8 - Le Blanc 31 - Mireur - Nagler 18.

Léon II Potier, duc de Gesvres (1656-1744) : il était fils de Léon Potier, duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre du Roi ; il fut nommé archevêque de Bourges en 1694, puis cardinal en 1719 et succéda à La Vrillière (cf. cat. n° 26).
« L'abbé de Gesvres était depuis quelques années camérier d'honneur d'Innocent XI et tellement à son gré qu'il l'allait faire cardinal lorsque l'éclat entre lui et le Roi fit rappeler tous les Français sur le démêlé des franchises : l'abbé de Gesvres y perdit tout, mais revint de bonne grâce. Le Roi, qui en fut touché, lui donna en arrivant, de plein saut, l'archevêché de Bourges... Le duc de Gesvres (le père le plus dénaturé d'enfants très honnêtes gens qui fut jamais) en furie alla trouver le Roi, lui dit rage de son fils, et fit tout ce qui était possible pour empêcher cette grâce. » (Saint-Simon, t. I, p. 677.)
Léon Potier apparaît tout au plus âgé de dix-huit ou vingt ans ; ce portrait a donc pu être peint vers 1676 et gravé peu après.

45 - 1er état

46 - 1er état

47

49

50 - 2e état

N° 52 — RAGUIER DE POUSSE (ANTOINE), *d'après Nicolas Guerry* (admis. à l'Académie de Saint-Luc à Paris le 8 octobre 1674).

ANTONIVS RAGVIER DE POVSSÉ ECCL. SANC. SVLPITII PASTOR SAC. FACVL. PARIS. DOCTOR. THEOL. ~ Sur le listel ext. en bas à g., *N Guerry Pinx*, à dr., *Simon sculp.*

1er état : état décrit (Vienne, p. 30). Firmin-Didot 2290.
2e état : sur le listel ext. : *OFFEREBAT STEPHANVS MANVEL ACOLYTHVS PARISINVS.*, à g., *N/ Guerry pinxit*, à dr., *P. Simon sculpsit.* Sur un second cuivre :

52 - 2e état

48 - 1er état

51

Antonius Raguier de Poussé Presbyter, sacræ Facultatis Parisiensis Doctor. Theologus, et Luteriæ Pastor Ecclesiæ S.ti Sulpitii, Nata= / lium Splendore Clarus : sed christianæ humilitatis exemplo, assiduâ in Clericis instituendis curâ indegessâ Pastoris sollicitudine Apostolici / Sacerdotis zelo, et Virginis Deiparæ cultu clarissimus obiit. 8. Jdus Julii Anno reparatæ Salutis 1680. Ætatis suæ. 63. (B.N. Est. AA 4, S.n.r. ms. 1683).

430 × 520 (560 2e cuivre compris).

*Antoine Raguier de Poussé, docteur en Sorbonne (1617-1680), abbé de Saint-Sulpice (7 février 1658 à 1678), il contribua à l'avancement des travaux de l'église et notamment de ceux du chœur ; on lui doit également la fondation des Orphelins de la Mère de Dieu (1680). Selon Grandet (*Les Saints prêtres français du XVIIe siècle, *Paris, 1897, pp. 337-350), ce sont les amis de Raguier de Poussé qui peu après sa mort auraient fait graver son portrait au bas duquel ils firent mettre son éloge (voir également L. Bertrand,* Bibliothèque Sulpicienne, *t. I, p. 59).*

N° 53 — RANUZZI (ANGELO), *d'après Pierre Simon* lui-même.

ANG : S.R.E. PRESBYTER CARDINALIS RANVTIVS. Sur le listel ext. en bas à g. *P. Simon ad vivum ping.*, à dr., *et sculpebat 1685.*

1er état : sans le nom de Ranuzzi et avant la date (B.N. Est. N 4 - AA 3 - Vienne, p. 20).
2e état : état décrit (B.N. Est. N 4 - S.n.r.).

430 (425) × 490 (485).
Firmin-Didot 2291 - Le Blanc 33 - Mireur.

Angelo Ranuzzi (1626-1689) : correspondant du Nonce en France de 1683 à 1689, il fut nommé cardinal de Bologne en 1686 puis archevêque en 1688 ; il mourut à Paris. Suivant le Pourtraict de Mons. le cardinal Ranuzzi *présenté au Roi le 30e juillet 1689 par le sieur Olon, c'était « Un homme doux et pacifique en apparence mais prompt et colère en effect... froid et indifférent, peu capable d'attachement et d'Amitié... aimant l'encens et les louanges. ne perdant ny le desir ny l'occasion de se venger ? Honneste, affable et civil envers tout le monde, et assez insinuant. » Et l'auteur de conclure : « L'argent est après l'honneur ce qu'il ayme le plus. » C'est un « homme de talent médiocre, d'une érudition fort bornée. »* (Cf. *B. Neveu,* Correspondance du nonce en France, Angelo Ranuzzi ; *Acta nunciaturæ Gallicæ, 1973, t. I, pp. 38-42).*
Le 1er décembre 1690, Simon vendit à Louis Boistel, un « portrait de Monsieur Ranuzzi, nonce en France, garny de sa bordure, glace avec sa planche gravée » (cf. *Pièces justificatives : H).*

N° 54 — ROSPIGLIOSI (JACOPO), *d'après Carlo Maratta* (1625-1713).

Sur la draperie : *JACOBVS ILL. S.TI SIXTI S.R.E. PRESBITER CARDINALIS ROSPIGLIOSVS.* Sur l'encadr. rect. en bas à g., *Carolus Marattus Pinxit*, à dr., *Petrus Simon sculpsit 1669.*

360 (352 × 470 (462).
B.N. Est. : AA 3 - Bb 20 a fol., 69 - N 3 - S.n.r. - Ne 27 fol. - Vienne, p. 32.
Rome FC 117701.
Firmin-Didot 2292 - Gori Gandellini 3 - Le Blanc 35 - Mireur - Nagler 12.

Jacopo Rospigliosi, neveu du pape Clément IX, il fut nommé cardinal en 1667, ambassadeur auprès de Louis XIV puis légat du pape à Avignon et à Ferrare ; il mourut en 1684.
Nodot dans sa Relation de la cour de Rome *(Paris, 1701, t. II, pp. 111-120) écrit : « On peut dire que le cardinal imite son oncle dans toutes ces belles qualitez dont il est doué, et particulièrement dans cette modestie singulière qui lui est si naturelle. Il s'efforce encore de l'égaler dans cette profusion de bienfaits et dans cet esprit de prodiguer des grâces sans choix, et c'est ce dont il se pique ; comme aussi d'être éloquent... Il est chargé du principal maniement des affaires, mais il n'est pas aussi absolu qu'un cardinal patron doit l'être... Pour moy je croy que cette lenteur qu'il apporte n'est que pour faire tout avec plus de justesse et contenter tout le monde... »*
Le portrait de Maratta qui a servi de modèle à Simon est aujourd'hui conservé au Fitzwilliam Museum de Cambridge (cf. J.W. Goodison et G.M. Robertson : Catalogue of paintings., *Cambridge, 1967, n° 53).*
Le personnage est également représenté de trois quarts à droite mais le tableau est de forme rectangulaire et la part accordée à la robe est légèrement plus importante.
Simon a repris cet encadrement pour le portrait de Boistel *(cat. n° 11).*

N° 55 — MADEMOISELLE ROUSSEL.

Portrait cité par Lelong (*Liste générale et alphabétique des portraits gravés des françois et des françoises illustres...* Paris, 1809, p. 261).

N° 56 — SEIGLIERE DE BOISFRANC (JOACHIM DE), *d'après Pierre Mignard* (1612-1695).

IOACHIM DE SEIGLIERE DE BOISFRANT VNICI REGIS FRATRIS AERARII ET ÆDIFICIORV PRÆFECTVS. ∝c. Sur le listel inf., en bas à g., *P. Mignard trecensis Pinxit*, à dr., *P. Simon sculpsit 1676.*
1er état : avant le nom des artistes (Vente Behague, 19 févr.-3 mars 1877, Drouot, n° 1467).
2e état : sans la date (B.N. Est. S.n.r.) CANCELLARIUS à la place de *ÆRARII.*
3e état : état décrit (B.N. Est. N4 - AA4).
Le Blanc 36.
4e état : sans date, en bas dans la comp., *Offereb. Franciscus*, à dr., *Marchand.*
5e état : sans dédicace et sans la date (B.N. Est. S.n.r.).
Cet état fut utilisé notamment pour la thèse Es-art de François Marin présidée par Guillaume Guenon au collège de la Marche le 8 août 1686 (Bibl. Sainte-Geneviève : W fol. 241, 4 bis, inv. 353 fol. 49) ; seuls sont conservés le portrait et la partie inférieure de la thèse où sont indiqués les noms et qualités de l'impétrant et de son directeur.
486 × 556.

Joachim Seiglière, seigneur de Bois-franc était maître des requêtes et chancelier du duc d'Orléans. Amateur d'art (Cf. Bonnaffé), Boisfranc était le beau-père du marquis de Gesvres, frère du n° 51.

N° 57 — SEIGNELAY (JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de).

1er état : avant toute lettre (B.N Est N 5 - Vienne 41).
2e état : avant la lettre mais avec l'inscription *IC* tracée à la pointe et avec quelques changements ; des mèches ont été ajoutées sur le front, celle du milieu est plus longue que les deux autres ; celles-ci mordent plus franchement sur la joue à dr. ; de même quelques poils ont été mis dans les sourcils (B.N. Est. N 4)
Firmin-Didot 2293 - Le Blanc -
527 (510) × 606 (600).

Jean-Baptiste Colbert de Seignelay (1651-1690) : fils de Jean-Baptiste Colbert, il fut comme son père ministre et secrétaire d'Etat ; il obtint la survivance du ministère de la Marine et de la maison du Roi qu'il dirigea dès 1676.
Selon Saint-Simon : « Ses défauts répondaient à ses grandes qualités, en débauche, en audace, en dépense, en témérité, en ambition, en orgueil. Jamais tant de bon goût en gens, en choses, en compagnie, en ennemis, et pour la haine et l'amitié il n'eut de pareil que Louvois. Savant, éclairé, beaucoup d'esprit, de délicatesse, d'étude, de pénétration de justesse... Sa mort sauva et perdit sa famille, en sauva le bien, dont il avait tout dissipé, et la perdit dans tout le reste. » (T. III p. 1047.) Spanheim le décrit « assez bien fait de sa personne, mais d'ailleurs avec un air qui marque de la fierté, de la rudesse et de la présomption » (p. 181).
Seignelay, dans ce portrait, apparaît très jeune ; il est probable que Simon a gravé cette estampe alors qu'il venait d'être nommé à la tête de la Maison du Roi, entre 1676 et 1678.

N° 58 — SERRONI (HYACINTHE), *d'après Hyacinthe Rigaud* (1659-1743).

HYACINTHVS SERRONI PRIMVS ALBIENSIVM ARCHIEPISCOPVS. Sur le listel int. : *OFFEREBAT HVMILLIMVS SERVVS LVDOVICVS BOISTEL AMBIANVS ;* sur le listel ext. en bas à g., *Hyacinthe Rigaud Ping.*, à dr., *P. Simon sculp.*

429 × 499.
B.N. Est. AA3 - AA4 - N 3 - Da 64 fol., 96 - S.n.r.
Le Blanc 37 - Mireur - Nagler 21.
Mariette notes mss. t. VII, fol.109 : « Pour une thèse soutenue par Louis Boistel ».
Le 1er décembre 1690, Pierre Simon vendait le cuivre à Louis Boistel (*cf.* pièce justif H.).

Hyacinthe Serroni (1617-1687), fut pourvu par Urbain VIII de l'abbaye de Saint-Nicolas de Rome puis en 1646 fut nommé évêque d'Orange ; il fut intendant de la marine, intendant de l'armée de Catalogne et commissaire pour le règlement des limites. De 1661 à 1667 il fut évêque de Mende et en 1676, premier achevêque d'Albi.
Dans le « Catalogue de l'œuvre gravé du sieur Rigaud » (in Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages de l'Académie, *1854, t. II, p. 169. Hulst précise qu'il s'agit du « premier portrait de cette grandeur de Rigaud, âgé alors de vingt ans seulement ; dans le catalogue manuscrit (B.N. Est. Ye 108) on apprend cependant qu'il fut peint en 1683 ; Rigaud avait alors vingt-quatre ans. L'estampe de Simon fut gravée peu après, entre 1683 et 1687, date du décès de Serroni.*

N° 59 — INCONNU DE VIENNE.

503 × 600.
Vienne p. 44.
Portrait gravé entre 1679 et 1680.

53 - 1er état

54

58

56 - 3e état

57 - 1er état

59 - Photographie Albertina Museum de Vienne.

60

N° 60 — MARTYRE DE SAINT COSME ET DE SAINT DAMIEN, *d'après Salvator Rosa* (1615-1673).

Dans la comp., en bas à g., *Saluator Rosa in. et Pinx. P. Simon sculp. Romæ.*

322 × 336.
B.N. Est. AA 3.
Gori Gandellini 9 - Le Blanc 40 - Nagler 28 - Huber et Rost - Basan (t. II, p. 171).

Tableau conservé dans l'église San Giovanni dei Fiorentini, à Rome, pour laquelle il fut peint vers 1669. Le sens original de la composition a été préservé par Simon. C'est en Italie qu'il exécuta cette estampe entre 1670 et 1674. (Cf. L. Salerno. - Salvator Rosa, Milan, 1963, n° 87, pl. 91).

N° 61 — MERCURE, *d'après Pierre de Cortone* (vers 1596-1669).

Sous la comp., *Eq. Petrus Berettinus Corton. pinx. Florentiæ in ædib. Scieness. Magni Ducis Hetrur / Io Jacobus de Rubeis formis Romæ ad Templ. Pacis cũ Priuil. sum. Pont.* ; à dr., *P. Simon sculp.*

330 × 210.
B.N. Est. AA 3 - Ba 19 fol, 47.
Le Blanc - Nagler 29.

Composition inversée par rapport à l'œuvre de Pierre de Cortone. Cette estampe a été gravée pour la suite de 26 planches des Peintures du Palais des Médicis, Palais Pitti, à Florence, sous la direction de Cornelius Bloemaert. Spierre et Blondeau collaborèrent également à cette entreprise mais pour une bien plus large part puisque chacun a exécuté une dizaine d'estampes. (Cf. M. Campbell. - Pietro da Cortona at the Pitti Palace, Princeton university Press, 1977, pl. 113).
Bien que cette suite n'ait paru qu'en 1691, c'est lorsqu'il était à Rome, entre 1669 et 1673, que Simon dut graver cette composition.

N° 62 — LE BUISSON ARDENT, *d'après Nicolas Poussin* (1594-1665).

Pas plus que Wildenstein (« Les graveurs de Nicolas Poussin au XVIIe siècle », in *G.B.A.* 1957), A. Blunt et E. Davies (« Some corrections and additions to M. Wildenstein's graveurs de Poussin », in *G.B.A.*, déc. 1962), nous n'avons retrouvé cette estampe que mentionnent plusieurs sources anciennes.

Florent Le Comte (op. cit. t. II, p. 138) - Le Blanc 39 - Nagler 27 - Gori Gandellini.

Notons que Simon possédait « une planche de cuivre gravée représentant Notre Seigneur dans le buisson » qui fut estimée 50 livres (cf. Pièces justificatives FF, III).
La seule interprétation aujourd'hui connue de ce tableau est due à Vernesson et a été éditée par Guillaume Chasteau (B.N. Est. Da 18 b, form. 5).
Le tableau de Poussin est aujourd'hui conservé au Statens Museum for Kunst de Copenhague (cf. J. Thuillier. - L'Opera completa di Poussin, Milan, 1974, n° 127).

Pièces faussement attribuées à Pierre Simon :

SAINT PAUL PRECHANT DANS L'AEROPAGE, *d'après Raphaël.*

Mireur (Vente Haver, Vienne 1816).

Cette estampe exécutée à la manière noire est l'œuvre du graveur Jean Simon né en Normandie vers 1675 et mort à Londres en 1754. (*Cf.* B.N. Est. AA 3 Jean Simon).

- Planches pour le PANTHEON de Gois.

Le Blanc 41 - Nagler 30.

Il s'agit d'une suite de 24 planches intitulée : « Panthéon ou figures de la Fable » ; ces pièces ont été dessinées par Etienne Gois et éditées et gravées par Simon en 1787 ; ont également collaborés à cette entreprise : Copia, de Gheindt et Barbier (cf. *Inventaire du Fonds Français XVIIIe*, t. X, p. 426).
Il s'agit probablement de Jean-Pierre Simon, qui naquit à Paris en 1769.

- Un BUCHERON ET SON CHIEN SE SAUVANT PENDANT L'ORAGE.

Mireur.

Cette estampe a été gravée par Jean-Pierre Simon (Londres vers 1750 - Paris 1813) d'après Gainsborough.

61

CATALOGUE CHRONOLOGIQUE

Sont précédées d'un astérisque les œuvres datées

1665 —		
1666-1667	:	Hotman
*1667	:	Bailly de Saint-Mars
*1668	:	Chaulne
*1668	:	Alvarez d'Avila
1672-1674	:	Alvarez d'Avila
1668-1669	:	Chigi
*1669	:	Rospigliosi
1669-1671	:	Carrache
id	:	Baroche
1670 —		
1669-1673	:	Clément X
*1673	:	Altieri
1669-1673	:	Martyre de saint Cosme et de saint Damien
id	:	Mercure
id	:	Oliva
*1674	:	Philippe d'Orléans
*1674	:	Elisabeth d'Orléans
1674-1675	:	Melle de Montpensier
1675—		
*1675	:	Mecklembourg
1675-1676	:	Potier de Gesvres
1675-1678	:	Ormesson
1675-1679	:	Amprou
1675-1677	:	Patin
*1676	:	Etienne Jehannot de Bartillat
1676	:	Seiglière de Boisfranc
*1676	:	Louis XIV
1676-1677	:	Durfort
*1676-1678	:	Seignelay
1677	:	Harlay
*1677	:	Louis XIV
**1678	:	Louis XIV
*1678	:	Condé
1678-1683	:	Pallu
1680 —		
1679-1680	:	Inconnu de Vienne
id	:	La Vrillière
id	:	Louvois
1680-1684	:	Maulévrier
1680-1684	:	Le Tellier
1681-1683	:	Raguier de Poussé
*1683	:	Louis XIV
1685 —		
1684-1685	:	Fiacre
1684-1687	:	Serroni
1685-1687	:	Nicolas Jehannot de Bartillat
*1685	:	Ranuzzi
*1686	:	Le Dauphin
1686	:	Marie Anne de Bavière (Dauphine)
*1686	:	Louis XIV
*1687	:	Louis XIV
1687-1688	:	Boistel
1687-1688	:	Bonsy
1690 —		
*1691	:	Louis XIV
1692	:	Chéron
*1692	:	Louis XIV
*1693	:	Le Dauphin
*1694	:	Louis XIV
1694	:	Louis XIV
*1694	:	Cavalerini
1695 —		
*1697	:	Louis XIV
*1698	:	Catherine de Bar
1700 —		
1705-1710	:	Lionne
*1708	:	Godet des Marais
*1708	:	Jacques III
*1709	:	Le Conte
1709-1710	:	Poisson